LE MAGAZINE DE LA VILLE ET DE SES HABITANTS • JUILLET-AOÛT 2014 • #52

www.mairie-pierrefitte93.fr

VIVRE À Pierrefitte



événement

1914 / 2014 :
Jaurès à l'honneur !

PAGE 4

sortir

Prenez l'air le 28 juillet aux Archives

PAGE 24

décryptage

Les TAP à la loupe

Pour tout savoir sur la mise en place en septembre des nouveaux Temps d'Activités Périscolaires

PAGE 16

La terrasse
des Alexandrins



Du 2 pièces au 4 pièces en duplex

Devenez propriétaire pour le montant d'un loyer**



Dans ce programme, votre acquisition

sans apport !***

En plus d'une crèche au rez de chaussée de la résidence,
des jardins privatifs peuvent atteindre pour certains 200 m². De quoi faire un joli potager !.

Tous les logements bénéficient du chauffage urbain, réduisant votre facture de 25% par rapport au chauffage au gaz ou électrique.

T2 à partir de 595*/mois
Mensualité en fonction d'un crédit sans apport.

T3 à partir de 798*/mois
Mensualité en fonction d'un crédit sans apport.

T4 à partir de 890*/mois
Mensualité en fonction d'un crédit sans apport.

Les travaux commencent



Vous pouvez bénéficier du





* voir conditions au bureau de vente sur place ** - sous conditions -
***le chèque de 1000 € de la réservation, vous sera remboursé, lors de la signature notariale

Toujours cultiver le vivre ensemble

NE RIEN LÂCHER EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET SOUTENIR LES INITIATIVES ASSOCIATIVES ET INDIVIDUELLES, TEL EST LE CRÉDO DE LA MUNICIPALITÉ



Alors que notre ville vient de passer plusieurs jours sous les feux de l'actualité en raison d'un fait divers tragique que je condamne et qui fait l'objet d'une enquête judiciaire. Je puis vous assurer que je n'entends aucunement laisser les agissements de minorité jeter l'opprobre sur la majorité des Pierrefittois.
À défaut de l'être financièrement, notre ville est riche de sa diversité culturelle et associative. Aux côtés des services municipaux, nombreuses sont les initiatives de particuliers – comme au travers de la Fête des Voisins, ou d'acteurs associatifs qui permettent de développer le mieux-vivre et le mieux savoir vivre ensemble.
Cet engagement est régulièrement mis en avant dans les pages du magazine municipal et fait aussi fréquemment l'objet de communiqués de presse – dont chacun pourra noter qu'ils ne rencontrent pas le même succès que la "littérature" visant à stigmatiser notre ville !
Il n'en demeure pas moins que le dynamisme des Pierrefittois et leur engagement vis-à-vis de leur ville sont bien réels. Cela, je l'ai écrit au Président de la République. J'en ai aussi fait état auprès de plusieurs ministères, déjà alertés ces dernières années, pour qu'ils nous soutiennent en matière de tranquillité publique, d'éducation ou de politique de la ville.
Des rencontres vont donc être organisées dans les prochaines semaines avec les différents acteurs étatiques avec, comme objectif, de leur faire part des difficultés qui sont les nôtres, mais aussi pour valoriser les initiatives qui existent dans notre commune et les légitimes attentes qui sont celles de la majorité des Pierrefittois.
Je ne manquerai pas de vous informer de l'issue de ces diverses démarches.
Dans l'attente, je veux souhaiter à chacune et chacun d'entre vous de bonnes vacances d'été, espérant que vous serez nombreux à prendre part aux manifestations municipales, comme celle de la Fête nationale, et aux activités organisées dans les cinq quartiers. ■



MICHEL FOURCADE
Maire de Pierrefitte
Conseiller général de la Seine-Saint-Denis
Vice Président de Plaine commune

SOMMAIRE

1914 / 2014 : Jaurès à l'honneur !

Pour honorer la mémoire de Jean Jaurès, assassiné le 31 juillet 1914, à la veille du premier conflit mondial, la Ville de Pierrefitte a décidé de faire réaliser une sculpture à son effigie. Afin de réaliser cet important projet historique et culturel, vient d'être lancée une souscription populaire.

Figure essentielle du mouvement ouvrier de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, Jean Jaurès aura œuvré au rapprochement des différentes tendances de la gauche réformiste. Il se sera aussi illustré dans la défense du capitaine Dreyfus et dans l'opposition à la montée des nationalismes en Europe. C'est cet engagement pacifiste qui aura motivé son assassinat il y a un siècle. Depuis 1924, la dépouille de Jean Jaurès repose au Panthéon.
De nombreux bâtiments publics ont été baptisés de son nom afin d'entretenir le souvenir de cette grande figure républicaine – à Pierrefitte, c'est un groupe scolaire et la place du marché qui ont reçu le nom de Jean Jaurès dès 1914, puisque cette proposition a été faite par le Conseil municipal du 24 octobre 1914 et approuvée par décret présidentiel du 27 décembre 1915*.
C'est sur cette place que sera érigée la statue que réalisera le sculpteur Virgil qui s'est déjà illustré dans plusieurs villes dans la réalisation de bustes commémoratifs (Théodore Paqué, Maurice Genevoix). À Pierrefitte, on lui doit *Amours de Licornes*, la statue implantée sur le parvis de l'Hôtel de ville.
S'agissant du buste de Jean Jaurès, ce dernier mesurera de deux fois et demie la taille réelle et sera installé sur un socle d'une hauteur de 2 mètres, qui sera gracieusement offert par l'artiste.
La décision a été prise de financer cette œuvre d'art, d'un montant estimé entre 35 000 et 40 000 euros, par le biais d'une souscription populaire (voir encadré), encourageant ainsi le mécénat des entreprises et des particuliers, de façon à ce que chacun puisse pleinement s'approprier ce projet. Outre les dons, 10 000 euros émanant de la réserve parlementaire du député de la circonscription, Mathieu Hanotin, seront affectés à la réalisation de ce buste de Jean Jaurès.

Plusieurs événements autour de la souscription populaire

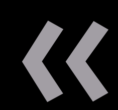
En parallèle de cette souscription, plusieurs événements seront organisés à Pierrefitte autour de la figure emblématique de Jean Jaurès. Ainsi, le 20 septembre prochain, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une conférence, assortie d'une projection de documents et de photographies, aura lieu dans les locaux de l'espace culturel Maurice-Utrillo à partir de 15 heures.
Plus tôt dans la matinée se sera déroulée la pose de la première pierre du socle de la statue, en présence du sculpteur et des donateurs déjà identifiés afin de matérialiser l'emplacement futur de l'œuvre.
Prochainement aura lieu le vernissage d'une exposition, prêtée par la commune du Pré-Saint-Gervais, et consacrée à la vie et à l'engagement politique de Jean Jaurès.
Jaurès sera encore à l'honneur de certains des tableaux reproduisant des timbres anciens, offerte à la Ville par l'Amicale philatélique pierrefittoise, qui composeront l'exposition relative à la Première guerre mondiale, organisée en Mairie à l'occasion des cérémonies commémorant l'Armistice du 11 novembre 1918. ■

* Le groupe scolaire Jean Jaurès a rempli les fonctions de collège d'enseignement général de 1945 à 1993





Guy Jouvenelle,
Conseiller municipal délégué en charge des Anciens combattants et des Retraités



« Faire le choix d'ériger une statue en hommage à Jean Jaurès me semble très important.
C'est, en effet, la reconnaissance du rôle éminent joué par Jean Jaurès dans l'histoire de notre pays au début du XXe siècle. C'est vrai pour ce qui est de l'histoire du mouvement ouvrier et pour celle des idées politiques. Mais cela va aussi bien au-delà en raison de l'engagement qui aura été celui de Jaurès en faveur de la paix et de son combat pour arrêter la marche à la guerre avec, en particulier, son opposition à la loi portant le service militaire à trois ans.
Il est certes paradoxal que son assassinat, en raison de ses positions pacifistes, aura renforcé "l'Union sacrée", il n'en demeure pas moins qu'au travers de la figure de Jean Jaurès, ce sont tous ceux qui préfèrent la voix du dialogue et de la diplomatie au fracas des armes que nous honorons. Cette préoccupation, nous la rappelons systématiquement lors des différentes commémorations nationales auxquelles nous nous efforçons d'associer le maximum de Pierrefittois, en particulier parmi les jeunes générations, et je pense que la souscription populaire s'inscrit, elle aussi, dans cette dynamique de respect envers les victimes de tous les conflits et d'une meilleure connaissance de notre Histoire. »

LANCEMENT D'UNE SOUSCRIPTION POPULAIRE

RÉALISATION D'UNE STATUE À LA MÉMOIRE DE JEAN-JAURÈS



La souscription populaire, comment ça marche ?

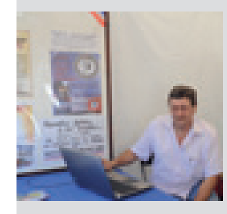
Le lancement d'une souscription populaire nécessite l'accord de l'administration fiscale. En effet, les dons collectés permettent de bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 66 % du montant du don pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises.
Cette déduction permet de favoriser le mécénat, en conséquence de quoi chaque don ouvre droit à l'émission d'un reçu fiscal qui devra être joint à la déclaration d'impôt du donateur. Les dons sont acceptés en liquide (jusqu'à concurrence de 300 euros) et par chèque. Ils sont ensuite versés sur une ligne de trésorerie spécifique auprès du Trésor public.

Pour effectuer un don ou obtenir davantage de précisions sur la souscription populaire, vous pouvez vous rapprocher du cabinet du Maire au T. 01 72 09 33 23 ou de l'accueil de la mairie qui vous orientera vers le régisseur en charge de cette souscription.

Paroles

Serge Gassiot,

président du Souvenir français



« Jean Jaurès : 1859-1914.
De son Nom d'état civil : Auguste, Marie, Joseph, Jean, Léon Jaurès est né à Castres dans le (Tarn) le 3 Septembre 1859, et fût assassiné Rue Montmartre à Paris le 31 Juillet 1914 par un certain "Raoul Villain".
Homme politique français, parlementaire, pacifiste, humaniste, normalien en philosophie, professeur, maître de conférences à la faculté des Lettres, il entre en politique à l'âge de 25 ans aux élections législatives de 1885 comme candidat Républicain et est élu à l'Assemblée nationale.
Il soutient très souvent Jules Ferry le père de notre école laïque.
Ce grand homme méritait d'être mis à l'honneur dans notre ville de Pierrefitte-sur-Seine, où la municipalité, comme tant d'autres communes de France ayant donné son nom à des rues, places, ou bâtiments, a décidé de réaliser une souscription publique afin d'ériger une statue sur la place qui porte déjà son nom.
À mon humble niveau j'ai décidé de soutenir cette initiative, et d'apporter ma caution morale à ce qui est aussi pour moi… Un devoir de mémoire. »



Christian Alloncius,

Conseiller municipal délégué aux Valeurs républicaines et à la Laïcité, enseignant

« Il me paraît important d'honorer Jaurès par une souscription populaire, pour que tout le monde puisse participer à cet hommage. Parce que ses prises de position sont plus d'actualité que jamais, à la fois de par son engagement social – l'on mesure bien toute l'importance d'un socialisme humaniste - et parce que la grande modernité de Jaurès, c'était l'Europe ! Son discours de paix résonne encore aujourd'hui. C'était un appel à une Europe unie, à une Europe de dialogue, à une Europe sociale ! Jaurès était, d'une certaine manière, l'un des tout premiers Européens…
Il me semble important de rendre hommage à la mémoire de Jean Jaurès, parce que, au-delà de l'homme politique, il aura été l'homme de tous les engagements - le visionnaire d'une société plus juste et plus éclairée. »

Fête nationale

Rendez-vous le 13 juillet

Comme chaque année, les Pierrefittois sont attendus nombreux le 13 juillet au soir dans les gradins du stade Fréville pour le traditionnel feu d'artifice précédé du bal populaire. Le choix de la soirée du 13 à Pierrefitte pour célébrer la chute de l'Ancien régime, permet aux habitants de venir en famille profiter des réjouissances, le lendemain étant férié. C'est DJ Alban qui, aux platines, fera chalouper les danseurs.

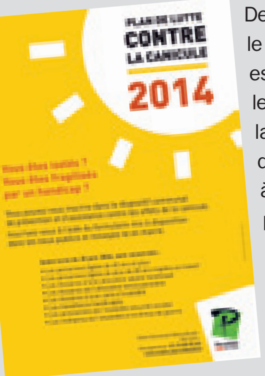
Bal populaire à 21h et feu d'artifice à 23h.
Complexe Roger-Fréville, 89 rue Nungesser-et-Coli,
Ⓣ⑤ Petit Pierrefitte. Entrée libre.



© Jacques Clipet

Prévention

Plan canicule



Depuis le 1er juin, le Plan canicule est reconduit sur le territoire de la ville. À leur demande ou à celle d'un proche, les seniors âgés de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap ou de dépendance peuvent être inscrits au dispositif spécifique mis en place par le CCAS. Le plan repose sur des appels téléphoniques émis par les agents du CCAS afin d'assurer une veille sanitaire et de porter assistance en cas de déclenchement du dispositif par la Préfecture.

Inscription gratuite auprès du CCAS, T. 01 72 09 32 90 / Au niveau national, demande d'assistance au 0800 06 66 66 (n° vert)

Environnement

Alerte pollution particules

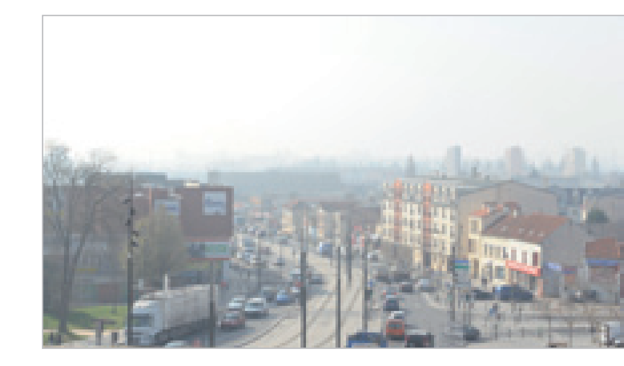
Avec les températures qui grimpent, de nouveaux dépassements du seuil d'alerte à la pollution atmosphérique due aux particules fines sont à craindre. L'Agence Régionale de Santé et le Haut Conseil de la Santé Publique ont émis des recommandations sanitaires.

Pour les nourrissons, jeunes enfants, femmes enceintes, personnes âgées, asthmatiques ou souffrant de pathologies cardiovasculaires ou respiratoires, il convient de :
- consulter son médecin ou pharmacien en cas de gêne respiratoire
- éviter les activités physiques et sportives intenses, en plein air comme en salle
- prendre conseil auprès de son médecin pour savoir si son traitement doit être adapté
- éviter de sortir en début de matinée et fin de journée à proximité des grands axes de circulation routière
- reporter les activités nécessitant le plus d'efforts

Pour tous, il convient de :
- réduire voire reporter les activités sportives et physiques intenses en plein air comme en salle en cas de fatigue inhabituelle, mal de gorge, nez bouché, toux, essoufflement, sifflements, palpitations...

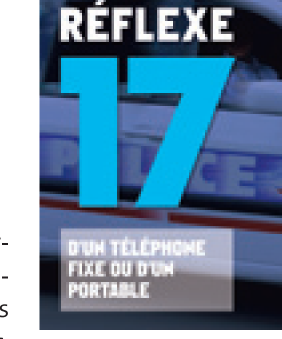
Pour les usagers de la route, il convient de :
- différer au maximum ses déplacements
- emprunter prioritairement les transports en commun
- contourner l'agglomération parisienne pour le trafic de transit
- privilégier le covoiturage et les véhicules électriques
- réduire sa vitesse ■

Pour de plus amples informations, consulter le site Airparif : www.airparif.asso.fr



Vigilance

Prévenir les vols à l'arraché et agressions



Comme cela est signalé dans les transports en commun, vos effets personnels et matériels high-tech peuvent faire des envieux, c'est pourquoi, la plus grande vigilance est de mise que l'on se déplace à pied ou en auto.

Afin de ne pas susciter l'envie, il est recommandé de ne pas téléphoner dans la rue ni d'arborer d'écouteurs trop voyants. Ne laissez pas votre appareil en vue sur une table de bistrot et sécurisez le en personnalisant votre code PIN et en activant les verrous de clavier. Préférez un sac en bandoulière plutôt qu'à l'épaule ou à dos, porté du côté trottoir et non chaussée. À pied, empruntez les voies les plus fréquentées et les mieux éclairées. En voiture, évitez de circuler les vitres ouvertes et veillez à ne pas laisser votre sac à main en vue sur le siège passager, aisément accessible lorsque le véhicule est arrêté à un stop ou un feu tricolore.

Les bons réflexes

Si vous êtes victime ou témoin d'agression ou de vol à l'arraché, ne mettez pas votre vie en danger en résistant ou vous opposant à l'agresseur mais alertez le voisinage puis, composez le **17**, Police secours, **appel gratuit** ou le **112**, numéro d'urgence, gratuit depuis les mobiles.
Pour faciliter le travail des forces de l'ordre et les voir arriver rapidement, il importe d'être précis. Donnez l'adresse exacte (digicode, escalier, n° de porte) nom de ville compris. Soyez clair dans le signalement du ou des individu(s) incriminé(s) ainsi que le numéro de plaque d'immatriculation. Mentionnez s'il y a bagarre, présence d'arme et doublez votre appel d'un second au 18 pour les éventuels blessés. Ne raccrochez que lorsque l'opérateur du 17 vous y invite. Enfin, déposez plainte au commissariat ou effectuer une pré-plainte en ligne sur le site **www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr** en portant le plus de détails possible et notez le numéro IMEI afin de procéder au blocage de votre téléphone portable. ■

Démarches administratives

Pensez à votre passeport !



Les vacances d'été sont là ! Parfois synonymes de destination lointaine. Avant de partir en voyage, avez-vous vérifié la date de validité de votre passeport et de votre carte d'identité ? N'attendez pas le dernier moment pour les faire faire ou les renouveler auprès du service Population de la mairie. Le délai d'obtention de ces documents est en effet particulièrement long en cette période de l'année : comptez actuellement un mois environ.
Attention, même si votre passeport est toujours valide, il doit l'être pour une période de 6 mois encore à partir de la date du départ.

Infos et démarches : Service Population (sur rendez-vous): T. 01 72 09 33 25 et www.mairie-pierrefitte93.fr rubrique «Démarches administratives»

Horaires d'été

Hôtel de ville

À partir du lundi 21 juillet, et jusqu'au samedi 23 août, les heures d'ouverture de l'Hôtel de ville changent : **l'accueil sera fermé tous les soirs à 17h15 ainsi que les samedis matins**.
Les services à la Population restent fermés les jeudis matin, comme c'est le cas actuellement, et le service Urbanisme reste fermé les mardis après-midi.

Médiathèque

Du 5 juillet au 30 août inclus, la médiathèque Jacques-Duclos accueillera les lecteurs les **mardis, mercredis et samedis de 14h à 18h**. Le vendredi sera fermé au public.
Ⓣ⑤ Mairie de Pierrefitte.

Fermeture estivale

Poste annexe

Le bureau de Poste situé rue Nungesser-et-Coli sera **fermé du 4 au 30 août inclus**. Il rouvrira ses portes le 1er septembre à l'horaire habituel. Pendant la période de fermeture, les usagers peuvent se rendre au bureau central situé boulevard Jean-Mermoz, Ⓣ⑤ Alcide d'Orbigny.

CPAM

Fermeture estivale

L'accueil CAF situé au 81 bd Pasteur à Pierrefitte sera fermé jusqu'au vendredi 5 septembre inclus. Cette mesure est appliquée en raison de la baisse de fréquentation durant l'été. Une offre de proximité est maintenue au 52 rue des Hucailles à Stains et Place François-Mitterrand à Épinay-sur-Seine.

Travaux

Voirie

Dans le cadre de l'entretien et de la modernisation du réseau d'assainissement, la ville et l'agglo réalisent la pose d'un collecteur d'assainissement sentier des Échalots. Ces travaux dureront 5 semaines à compter du 28 juillet. De sorte que la circulation et le stationnement seront interdits sur cette voie durant toute cette période.
Infos complémentaires : T. 01 55 93 57 19 ou www.plainecommune.fr

Vie associative

Forum des associations



Cette année le traditionnel forum des associations de Pierrefitte se déroulera le **samedi 6 septembre de 10h à 18h place Jean-Jaurès**. Rendez-vous incontournable de la rentrée, cette manifestation est l'occasion d'aller à la rencontre des diverses associations de la ville : sports, arts, danse, jardinage, cultures du monde...
Le panel d'activités dans lesquelles vous engager est très riche. Profitez de ce moment pour vous renseigner sur les offres des associations, sur les modalités d'inscription et pour assister aux diverses démonstrations et animations qui seront proposées.

Si vous êtes responsable d'une association, il est encore temps de vous inscrire pour participer au forum en contactant le service des Relations publiques : 01 72 09 34 14/34 15

Coopération décentralisée

Bienvenue aux jeunes de Kalandia


© DR

Comme chaque été depuis une dizaine d'années, la Ville accueillera du 4 au 14 août une délégation de jeunes palestiniens du camp de réfugiés de Kalandia. Cinq adolescentes et leur animatrice partageront le quotidien de jeunes Pierrefittois : entre sorties dans des parcs d'attraction, excursions à la mer, participation à des activités sportives et de loisirs organisés par les services de la Ville, ce sera pour elles l'occasion de découvrir une nouvelle culture, des paysages inconnus mais également d'échanger avec leurs camarades pierrefittois sur la vie à Kalandia. Le Maire et Séverine Éloto, l'élue en charge de la coopération décentralisée, en délégation spéciale en Palestine en juin dernier, ont pu rencontrer les jeunes palestiniennes impatientes de s'envoler pour Pierrefitte !

Commerces

Éco-défis, des commerçants engagés pour l'environnement

Plaine Commune, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Seine-Saint-Denis, lance l'opération Éco-défis qui propose aux commerçants et artisans de réaliser des actions en faveur de la préservation de la planète dans la gestion de leur activité professionnelle.

S'engager dans des pratiques respectueuses de l'environnement dans la sphère professionnelle, c'est le challenge proposé aux commerçants de Seine-Saint-Denis. Les volontaires s'engagent à relever trois défis parmi une liste de quinze visant la réduction des déchets, la diminution des emballages, le recours aux éco-produits, la consommation raisonnée de l'eau, la maîtrise de l'énergie. Accompagnés dans leurs actions par la CCI, les candidats reçoivent un label certifiant leur engagement et sont autorisés à apposer un sticker leur permettant de valoriser leurs pratiques environnementales auprès de la clientèle. ■



Infos complémentaires et modalités de participation :
Viviane Gragnic au T. 01 55 93 55 53

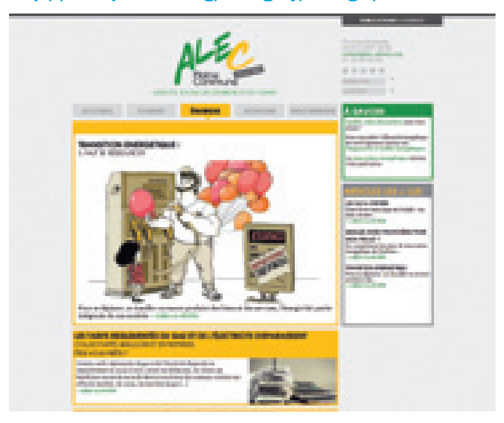
Énergies

Ça bouge pour le gaz

Depuis le 1er avril, une contribution énergie-climat s'ajoute à la facture de gaz des clients GDF. Cette contribution taxe l'impact du gaz sur le réchauffement climatique.

Si cette participation financière ne se ressent pas encore sur le montant de la facture de gaz, le prix de cette énergie fossile ayant provisoirement baissé, progressivement la part de la contribution va augmenter et se traduire par quelques euros supplémentaires sur la note. Cela concernera aussi d'autres énergies fossiles comme le fioul et les carburants.
Par ailleurs, à partir du 1er janvier 2015, les propriétaires et copropriétaires d'immeubles dont l'édifice consomme plus de 200 000 kWh de gaz par an verront leur contrat au tarif réglementé résilié. Pour ce qui est des bâtiments consommant entre 150 000 et 200 000 kWh par an, la date arrêtée est le 1er janvier 2016. Avant ces dates limites fixées par la Loi, les propriétaires concernés doivent souscrire à une offre dite de marché. Une démarche qu'il est nécessaire d'anticiper. L'occasion de repenser les dépenses énergétiques. L'Agence locale de l'énergie et du climat de Plaine Commune accompagne les usagers gratuitement dans leurs démarches d'économies d'énergie et de rénovation thermiques des bâtisses. ■

Contact : ALEC au T. 01 48 09 40 90
(infos complémentaires sur le site
http://alec-plaineco.org/category/energie/



Retraite

Les jobs d'été aussi

Les jobs d'été sont l'occasion pour les jeunes majeurs d'une première expérience du monde actif. Ces périodes travaillées donnent lieu à un salaire et, de ce fait, peuvent valider des trimestres qui comptent pour la retraite.

Sur tout salaire est prélevée une cotisation vieillesse. Lors du premier versement est ouvert un compte au nom du contribuable à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV). Soit le jeune salarié connaît son numéro de sécurité sociale et le communique à son premier employeur qui l'inscrit sur la déclaration d'embauche – c'est sous ce numéro qu'est ouvert le compte retraite – soit il n'en est pas encore pourvu. Dans ce second cas, l'employeur fait une demande d'identification à la Sécurité sociale via la déclaration d'embauche. Une fois le numéro attribué, un compte retraite est ouvert et le jeune salarié devra ensuite communiquer l'information à tout nouvel employeur. ■



© Gilbert Gérard

ALSH

Fermeture partielle en août

Le centre de loisirs Jacques-Prévert sera ouvert du **7 juillet au 1er août inclus**. Entre le **4 et le 29 août inclus**, les enfants seront regroupés avec ceux du centre de **Jean-Jaurès**. Un court accueil sera assuré le matin de 8h à 8h15 à Prévert pour permettre aux parents d'y déposer leurs enfants avant qu'un animateur ne les accompagne à Jean-Jaurès. Idem le soir entre 17h30 et 18h. Concernant les accueils à partir de 7h20 et après 18h, ils seront assurés à Jean-Jaurès.

Solidarité

Forfait « obsèques »

Parfois, des personnes ayant perdu un être cher signent chez un opérateur de pompes funèbres des prestations hors de prix. Afin d'aider les familles, la ville, adhérente au SIFUREP (Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne) qui a négocié avec le délégataire PFG un forfait « obsèques » tout compris à prix intéressant, fait bénéficier ses habitants de ce service.
Les agents d'accueil de la mairie tiennent à disposition du public un guide complet répertoriant les démarches à effectuer dans le cas de la disparition d'un proche.
Contactez Guy Jouvenelle, conseiller municipal délégué à la réhabilitation du cimetière communal au T. 01 72 09 33 38.

Erratum

École Danielle-Mitterrand

Le nouveau groupe scolaire situé au nord de la ville ouvrira ses portes aux écoliers en janvier 2015.
La rédaction présente ses excuses aux lecteurs pour l'erreur de date parue dans le magazine de juin.

Mobilité

Passage Étienne-Dolet

Les rampes adaptées aux personnes à mobilité réduite situées au nord et au sud de l'ex-passage à niveau de la rue Étienne-Dolet sont ouvertes à la circulation piétonne depuis le 1er juillet.





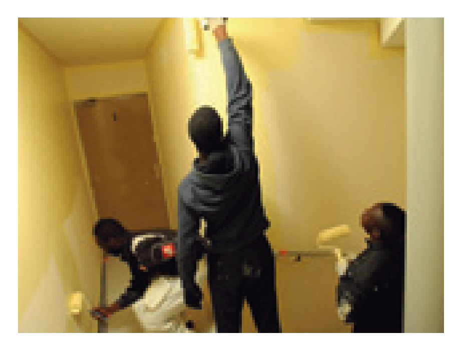


◀ Soirée de partage

Le 31 mai au soir les habitants des quartiers Jacques-Brel, Langevin et Lavoisier ont organisé la fête des voisins. Au programme : stand de maquillage, infos sur le recyclage, structures gonflables à Jacques-Brel, concert de musique d'Amérique latine à Langevin et repas commun à Lavoisier avec, partout, bonne humeur et convivialité. À Jules-Châtenay, c'est le 21 juin que les voisins ont choisi de festoyer ensemble avec, pour commencer, une séance de maquillage.

▼ Un billet pour Rio

Durant tout le mois de mai et début juin, les 10 jeunes pierrefittois âgés de 18 à 22 ans engagés dans le projet Cap au Brésil, initié par le Pierrefitte Football Club et soutenu par le service Jeunesse de la ville et la régie de quartier ont participé à divers chantiers solidaires dont la rénovation de deux cages d'escaliers aux Marronniers et l'entretien d'espaces verts au sein du quartier Jean-Vilar aux côtés des agents de l'équipe Parcs et jardins de Plaine commune. Une assiduité qui leur a permis de s'envoler pour Rio le 17 juin.



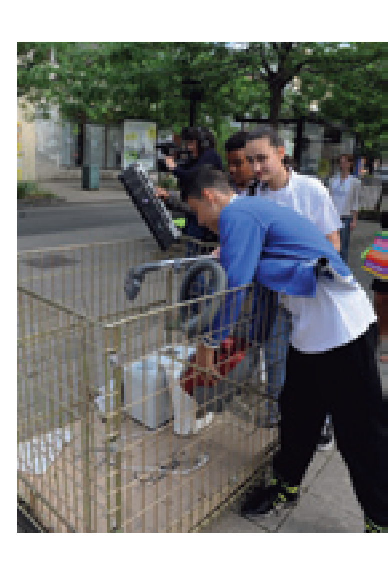
▼ Hommage à Lounès Matoub

Le 25 juin, les pierrefittois des associations Franco-berbère de Pierrefitte et euro-berbère Tudert se sont retrouvés à l'entrée de la rue Lounès-Matoub afin de rendre hommage au militant démocrate et laïc assassiné en Algérie le 25 juin 1998. Étaient notamment présents à la cérémonie marquée par un dépôt de gerbes suivi de discours commémoratifs, Tassadit Akkar, conseillère municipale et présidente de l'association Tudert, Sonia Bennacer, 8e adjointe au Maire et Christian Pernot, premier adjoint au Maire.



DEEglingués ! ▶

Une demie tonne ! C'est le poids que représente la totalité des déchets d'équipements électriques et électroniques collectés à l'occasion de l'opération D3E du 14 juin. 11 jeunes du conseil municipal des collégiens encadrés par 4 responsables et des agents du service Propreté et cadre de vie de Plaine Commune ont ainsi récupéré en une matinée 5 unités centrales, 4 écrans d'ordinateur, 6 téléviseurs, 5 imprimantes, 3 magnétoscopes, 1 aspirateur, 7 micro-ondes, 6 cafetières, 5 friteuses etc…



▼ Don du sang

L'Établissement français du sang, installé à l'Hôtel de ville, a prélevé 56 personnes lors de la collecte du 17 juin. Parmi les généreux donneurs, 13 nouveaux. Tous ont bénéficié, après le don, d'une collation et sont repartis avec un mini ballon de foot, période de Coupe du monde oblige. Merci à ces Pierrefittois altruistes.



▼ Fête de l'EMS

Le 24 juin, les 500 élèves de l'École municipale des sports ont dignement fêté la fin de l'année au stade Roger-Fréville. Les enfants ont d'abord défilé en compagnie de leurs animateurs sportifs derrière la banderole de leur activité façon Jeux olympiques avant d'offrir au public des démonstrations pour chaque discipline.





◀ Mobilisés !

120 personnes étaient présentes au premier forum des retraités de la nouvelle mandature le 6 juin à la Guinguette. Objet de la rencontre : faire le point sur les animations et sorties organisées durant l'année écoulée et préparer la saison à venir. Parmi les rendez-vous évoqués : des escapades au Puy-du-fou, au Mémorial de Caen, des déjeuners à l'école hôtelière, des enregistrements d'émissions de télé, des visites de l'opéra Garnier, du musée Grévin, un séjour dans le Jura en mars 2015 et un voyage en Sicile durant l'été 2015. Enfin, nouveauté : l'organisation de mini spectacles présentés par les membres des ateliers chant, danse et théâtre dans le cadre de l'échange intergénérationnel entre les très anciens de la maison de retraite La Peupleraie et les jeunes retraités.



▲ Les CM2 récompensés

Le 5 juin, les élèves de CM2 s'apprêtant à quitter l'école élémentaire pour entrer en 6e à la rentrée prochaine ont été reçus en mairie par Évelyne Dupont, adjointe au Maire déléguée à l'Éducation. Après le traditionnel discours les encourageant à continuer leurs efforts au collège, les élèves ont tous reçu le livre *Voir le monde aujourd'hui* ainsi qu'une clé USB avec le logo de la ville.



▲ Ruche futée

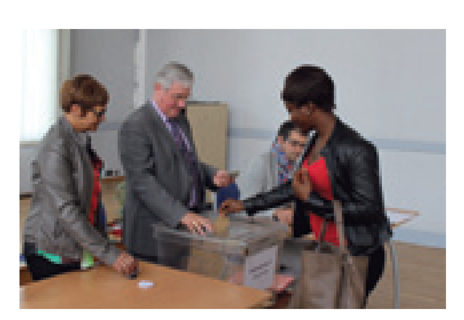
Le 6 juin, l'école élémentaire Jean-Jaurès a accueilli nombre de nouvelles recrues. En effet, les élèves ont eu le plaisir de voir installer au sein de l'établissement un rucher pédagogique. La ruche, pourvue de parois transparentes, laisse voir les abeilles au travail de part et d'autre, révélant une mine d'informations quant à l'organisation de la colonie mise en place par l'association À l'école des abeilles de la Butte Pinson.

Commémoration ▶

Le 18 juin était commémoré l'appel lancé par le général de Gaulle depuis Londres en 1940. Cette année marquant le 60e anniversaire du débarquement, cette cérémonie avait un écho particulier. Réunis sur le parvis de la mairie, les élus, jeunes du conseil municipal des collégiens, associations d'anciens combattants, pompiers, agents de Police municipale et Pierrefittois ont partagé leur émotion avant de découvrir en mairie l'exposition *Charles-de-Gaulle, 1890/1970 : une vie*.







▲ Élections européennes

Les électeurs pierrefittois étaient appelés à se rendre aux urnes le 25 mai pour élire leurs députés européens, parlementaires représentants la population française au sein de l'Union européenne. Sur 12 072 inscrits, 2 699 Pierrefittois ont voté, soit 22,36%. Au nombre des bulletins dépouillés, on comptabilisait 4% de blancs ou nuls et 2 591 exprimés, soit 21,76%.

▼ Assemblée générale

Le 13 juin, l'AFPAD tenait son assemblée générale en salle du conseil. Étaient présents à cette réunion centrée cette année sur la mise en place du projet *Jeunes Police Justice : échanger pour changer*. Étaient notamment présents à ce rendez-vous le Maire, président de l'association, Jean-Pierre Rosencveig, juge auprès du tribunal pour enfants de Bobigny ayant rencontré plusieurs fois le groupe de jeunes suivant le programme, une délégation canadienne et un représentant de l'ambassade du Canada.





◀ Brocante plébiscitée

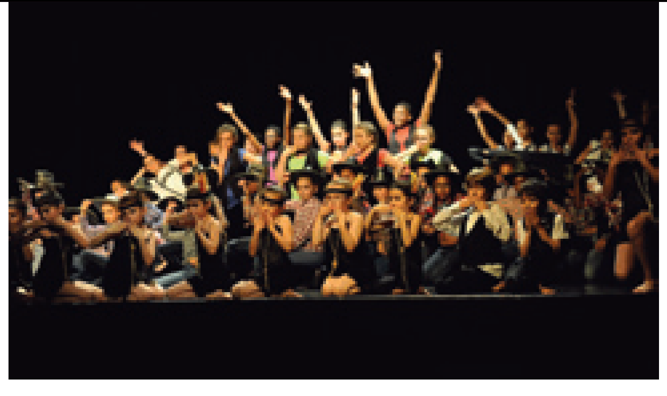
Le traditionnel bric-à-brac du centre culturel communal s'est tenu le 5 juin place Jean-Jaurès sous le soleil. 239 exposants s'étaient inscrits à cette édition qui a attiré nombre de Pierrefittois amateurs de bonnes affaires.

retour en images

▼ Concert aux Archives

Le coup d'envoi du festival Métis était donné cette année le 21 mai à Pierrefitte dans l'auditorium des Archives nationales avec la prestation du chanteur cubain Raul Paz accompagné par un orchestre classique resserré. Une réinterprétation délicate du répertoire de l'artiste influencé à la fois par ses expériences de vie cubaine et française.





▲ Danse moderne

Les classes de danse moderne du conservatoire de Pierrefitte menées par la professeure Katryn Heutre ont présenté le 24 mai à la Maison du peuple leur spectacle de fin d'année. Cette année, le fil conducteur a fait voyager les spectateurs à travers les décennies et courants musicaux.

Banc de l'Amitié ▶

Au retour des congés de printemps, les élèves de CE1B de Jean-Jaurès ont donné naissance, dans leur cour de récréation, au banc de l'Amitié. L'idée est née de l'observation de certains élèves seuls pendant les récréations. Pour contrecarrer cet isolement parfois involontaire, les enfants ont souhaité l'existence d'un lieu d'échanges. Il a d'abord fallu élire un illustrateur source d'inspiration. Le choix s'est porté sur Keith Haring, au graphisme lumineux et en mouvement, et choisir un banc. C'est le plus central que les CM1 ont sélectionné. Après avoir peint un fond, la surface du banc a été quadrillée en autant de vignettes que le nombre d'élèves dans la classe. Chaque enfant a travaillé sur une silhouette en classe avant d'appliquer son personnage sur le banc. Au final, une vraie œuvre d'art !



▼ Le beau Danube

Les élèves de l'ensemble de petites percussions mené par Julien Lecarpentier et ceux de l'orchestre à cordes débutants et 1er cycle du conservatoire entraînés par Évelyne Gorczyca et Blandine Côte ont donné le 14 juin en salle du conseil puis le 18 au centre social et culturel Ambroise-Croizat, un concert commun. La thématique : un voyage depuis Vienne en Autriche jusqu'en Ukraine, le long du Danube. L'occasion de découvrir les traditions musicales et danses populaires des pays d'Europe centrale traversés par ce fleuve.



◀ Ultime témoignage

Le 20 juin, un groupe de retraités pierrefittois s'est rendu aux Archives nationales pour une visite commentées de l'exposition *Traces : les graffiti de Drancy*, présentant des documents et inscriptions laissées par les personnes en transit dans le camp de Drancy avant d'être déportées. Une exposition visible jusqu'au 10 juillet.

▼ Des couleurs et des rires

Les assistantes maternelles de la crèche familiale, bambins dont elles s'occupent et responsables de la structure, ont fêté la fin de l'année en organisant un carnaval le 19 juin. C'est donc déguisés en indiens, princesses, coccinelles, oursons... que les bouts de chou ont dégusté le goûter sur l'herbe.



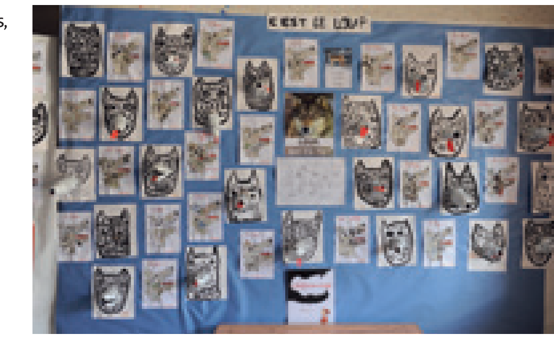




▲ Musique Maestro ! ▶
Ce 21 juin encore, l'église Saint-Gervais-Saint-Protais a servi d'écrin au concert pour orgue, flûte et clarinette programmé dans le cadre de la Fête de la musique. En seconde partie, le public était invité à transhumer jusqu'à la Guinguette où les élèves de l'atelier Musiques actuelles du conservatoire ont donné un récital.

Écrits d'enfants ▶
Fin mai début juin, les murs des écoles maternelle et élémentaire Varlin se sont parés des œuvres littéraires et plastiques conçues par les élèves au cours de l'année. Outre un travail sur l'écrit et les sons, nombre de réalisations prenaient forme en 3D. Ainsi, au détour des couloirs, pouvait-on croiser des loups, des matriochkas, une représentation du système solaire, des portraits à la façon de Picasso...







◀ Fête des mères à l'heure camerounaise
L'association AFESCAM (association des femmes solidaires du Cameroun) a mis les femmes à l'honneur le 24 mai, veille de fête des mères, lors de l'événement consacré à l'élection de Miss Formes à la Guinguette. Outre le passage des candidates par binôme mère-fille, les spectateurs ont pu applaudir des démonstrations de danses africaines, apprécier un défilé de mode puis se déhancher sur la piste de danse.

▼ 4 pour 3 !
Où sont passés les ferrets de la Reine ? La réponse en chansons les 5 et 6 juin derniers à la Maison du peuple lors de la représentation du spectacle musical *Les trois mousquetaires* proposé par les élèves de CM2 de l'école Anatole-France, de 6e CHAM du collège Gustave-Courbet, mené par Julien Lecarpentier, et les musiciens du conservatoire.

Au fil des notes ▶
Le 23 mai, une cinquantaine d'élèves du conservatoire a assuré la première partie du concert donné à la Maison du peuple du quintette Silsila (saxophone, piano, contrebasse, percussions), spécialiste de compositions inspirées des musiques orientales, indiennes et africaines, avec lequel ils ont travaillé la pratique de l'improvisation.









◀ Gala de solidarité
Succès remporté par l'association Les amis de Paksé lors de la soirée de gala organisée le 31 mai à la Maison du peuple. Au programme, des démonstrations de danses et récitals de chants traditionnels, une invitation au voyage au cœur de l'Asie dans le but de financer la mission humanitaire menée en juillet au Laos par les membres.



▲ Tenue de gala
Le 25 juin, les élèves des cours de danse modern jazz et street jazz de la Maison de la culture et des loisirs ont donné un spectacle d'1h30 sous la halle Fréville sur le thème xxxx. L'objectif était de montrer au public, venu nombreux les applaudir, leur travail de l'année mis en scène et en musique. **Contact MCL : T. 01 48 26 53 56.**

Ils ont fait la fête !

Fin mai et juin, les écoles pierrefittoises ont organisé leur traditionnel spectacle et/ou kermesse de fin d'année, autant de moments de plaisir partagés entre élèves, parents et enseignants.



◀ Fête de l'école maternelle des Fortes Terres le 31/05



◀ Kermesse de l'école élémentaire Anatole-France le 31/05



◀ Kermesse de l'école maternelle Eugène-Varlin le 31/05



◀ Spectacle de fin d'année école maternelle Joliot-Curie le 06/06



◀ Kermesse de l'école maternelle Frédérick-Lemaître le 07/06



◀ Spectacle de fin d'année de l'école élémentaire Anatole-France à la Maison du peuple le 12/06



◀ Fête de l'école élémentaire Eugène-Varlin 1 au Palais des sports Pierre-Machon le 14/06



◀ Fête de l'école élémentaire Roselyne-Boivin le 14/06



◀ Fête de l'école élémentaire Joliot-Curie 2 le 14/06



◀ Spectacle de fin d'année de l'école maternelle Jean-Jaurès à la Maison du peuple le 14/06



◀ Spectacle de fin d'année de l'école élémentaire Eugène-Varlin 2 à la Maison du peuple le 17/06



◀ Spectacle de fin d'année de l'école élémentaire Joliot-Curie à la Maison du peuple le 19/06



◀ Fête de l'école élémentaire Jean-Jaurès le 21/06



◀ Spectacle de fin d'année de l'école maternelle Ethel Rosenberg le 21/06



◀ Fête de l'école élémentaire Eugène-Varlin 2 le 21/06



◀ Spectacle de fin d'année de l'école élémentaire Jean-Jaurès le 25/06



◀ Spectacle de fin d'année des écoles élémentaires Joliot-Curie 1 & 2 le 24/06



◀ Kermesse de l'école maternelle Anatole-France le 28/06



Les Temps d'Activités Périscolaires à la loupe

Comme pour 83% des villes de France* n'ayant pas souhaité l'application des nouveaux rythmes scolaires dès l'an passé, ces derniers seront effectifs à Pierrefitte à la rentrée de septembre. *Vivre à Pierrefitte* vous dit tout sur la mise en place de ces Temps d'Activités Périscolaires.

Benoît Hamon, ministre de l'Éducation nationale, a confirmé en mai que la réforme doit être appliquée partout en France en septembre 2014. En effet, depuis le passage à la semaine de 4 jours en 2008, les élèves français sont ceux qui ont le moins de jours de classe des pays de l'OCDE. Les programmes n'ont pas pour autant été allégés. Un effort de concentration intellectuelle qui génère chez les enfants fatigue et favorise le décrochage. La loi d'orientation pour la refondation de l'École, votée en juillet 2013, a pour objectif d'y remédier. Le calendrier des congés scolaires reste inchangé comme le nombre d'heures de classe par semaine. Toutefois, les 24h de cours s'étalent dorénavant sur 9 demi-journées au lieu de 8. Les heures dégagées doivent permettre aux enfants de participer à des activités éducatives, sportives, artistiques, de mobiliser des savoir-faire et compétences annexes et de combattre les inégalités en matière d'accès aux loisirs, à la culture...

La concertation comme maître mot

À Pierrefitte, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires s'est faite en concertation avec toutes les personnes concernées. La Ville a opté pour une démarche privilégiant la communication et la réflexion et a rencontré la communauté éducative (parents d'élèves, services de la ville concernés, corps enseignant, directeurs d'établissements, inspectrice de circonscription) à plusieurs reprises. Rapidement le choix du mercredi matin travaillé s'est imposé plutôt que le samedi matin. En mai, suite au décret Hamon qui autorise de cumuler les temps d'activités périscolaires sur une demi-jour-



Rentrée des classes

Le ministre de l'Éducation nationale a reporté la prérentrée des professeurs au lundi 1er septembre de sorte que **la rentrée des élèves se fera le mardi 2.** Les contrats des animateurs vacataires intervenant dans les ALSH étant déjà rédigés et prenant fin le vendredi 29 août, aucun mode de garde ne pourra être assuré le lundi 1er septembre. Par ailleurs, les nouveaux rythmes scolaires sont effectifs dès le 2 septembre.

née, les protagonistes se sont retrouvés pour définir l'organisation définitive des temps d'activités périscolaires (TAP). Cette possibilité d'assouplissement est l'option retenue par la ville, validée lors des conseils d'école exceptionnels organisés en fin d'année. La concertation a permis d'aboutir au choix du mardi, jeudi ou vendredi après-midi pour la mise en place des TAP car la journée du lundi s'avère nécessaire pour remettre les élèves dans le rythme de la semaine de classe après la coupure du week-end. Les élèves finiront donc tous les cours une fois par semaine à 11h30. Le territoire de la ville a été divisé en trois secteurs. C'est par un tirage au sort en présence de l'inspectrice départementale que la sectorisation a été définie. Ces échanges ont été l'occasion, pour tous les acteurs pierrefittois, de réfléchir sur l'éducation souhaitée pour notre jeunesse. Durant des mois, chacun a pu confronter ses points de vue et élaborer ensemble le schéma le plus propice à l'intérêt des élèves. La configuration « TAP cumulés sur une demi-journée » donne l'opportunité aux familles qui le peuvent d'alléger une journée d'école dans la semaine en récupérant leurs enfants avant ou après la cantine. Pour les autres, cette après-midi constituera un vrai temps de découverte et d'initiation, différent des apprentissages scolaires, mené par des encadrants et intervenants formés et motivés.

Les TAP, c'est quoi ?

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) complètent le parcours éducatif en proposant, gratuitement et sur inscription, aux élèves de maternelle et d'élémentaire de participer, une après-midi par semaine, à deux ateliers orientés sport, art, santé, sciences et culture. Définis dans le cadre d'un projet éducatif visant, à Pierrefitte, l'ouverture sur le monde, il s'agit d'activités propres à développer la curiosité et à renforcer le plaisir d'apprendre. Encadrés par des intervenants spécialisés, ils s'organisent comme suit : 2 ateliers d'une heure effective chacun avec une récréation intermédiaire. Par ailleurs, le contenu des ateliers change après chaque période de congés scolaires, favorisant une découverte égalitaire sur tout le territoire. Il est possible d'inscrire ou désinscrire son enfant aux TAP tous les demi-trimestres, à chaque période de congés scolaires (voir *Inscription aux TAP* page 18). Au final, les TAP constituent une offre d'activités riche, nourrie des projets d'enseignants, ATSEM, animateurs de la ville, associations, éducateurs sportifs, professeurs du conservatoire... Facultatifs et gratuits, il est indispensable que l'enfant soit inscrit administrativement pour participer aux TAP, et l'assiduité est de mise. Si un enfant doit exceptionnellement manquer un atelier, l'enseignant et le référent TAP de l'établissement doivent en être informés. ■

* Source : Association des maires de France

Paroles



© DR

Daivis Saint-Gervain,
animateur de l'association Les savants fous

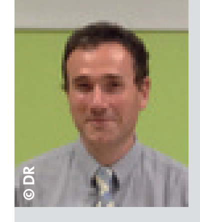
« Les savants fous se fixent comme objectif de faire pratiquer les sciences aux enfants et leur faire découvrir leur environnement en privilégiant une approche ludique et vivante. Ainsi, l'expérimentation directe est le plus possible favorisée. L'association intervient déjà dans le cadre des ALSH et dispose de matériel varié et adapté aux élèves d'âges différents depuis la grande section de maternelle jusqu'à la fin de l'élémentaire. Les intervenants aborderont, lors des ateliers dont chaque séance est autonome, 3 thématiques : le monde qui nous entoure, le corps humain et la chimie. »

Nadège Haberbusch,
ludothécaire de l'association Les enfants du jeu



© DR

« L'association Les enfants du jeu accompagne depuis des années la ville de Pierrefitte dans la mise en place d'espaces jeux dans les écoles et a participé à la création de la ludothèque des Fortes Terres. Les ludothécaires des Enfants du jeu ont aussi formé les animateurs de la ville afin que dans les écoles Pierrefittoises soient proposées au quotidien des activités jeux de qualité. Pendant les TAP, les enfants pourront, à leur rythme, redécouvrir le plaisir du jeu, explorer, s'initier à des règles, les détourner, en inventer de nouvelles… La volonté de l'association est de répondre à l'objectif prévu par la loi de refonte sur l'école visant le respect du rythme de l'enfant. Ainsi, c'est l'estime de soi et la mobilisation de compétences autres que scolaires qui sont sollicitées. Pour ce faire, l'association propose des malles comprenant jeux de société, de construction, de transvasement, jeux symboliques… ».



© DR

Dominique Atlani,
animateur de l'association La souris verte

« La souris verte propose d'animer des ateliers de robotique éducative. Il s'agit d'expliquer aux enfants à quoi sert la robotique. Les ateliers s'articulent en 6 phases qui consistent à, d'abord, apprendre à utiliser une tablette numérique puis imaginer ensemble un robot, le dessiner, le concevoir. Ainsi seront construits les capteurs, le moteur … jusqu'à la manipulation du robot abouti. Un seul et même intervenant suivra chaque cycle d'ateliers de sorte d'établir une relation et une continuité entre l'animateur et les participants ».

Paroles

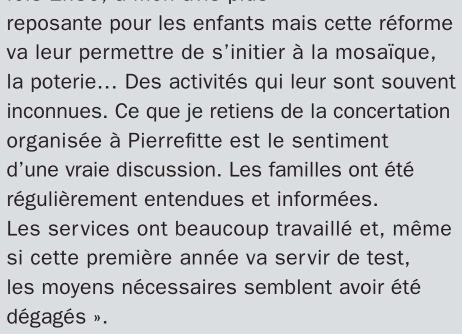


Évelyne Dupont,
adjointe au Maire, déléguée à l'Éducation et aux Temps d'Activités Périscolaires

Les TAP ! J'espère que ce dossier vous permettra de vous familiariser avec ce mot étrange qui suscite curiosité et scepticisme mais surtout qu'il rassurera les familles. Ces nouveaux temps d'activités, je les considère comme une opportunité offerte à nos enfants pierrefittois de découvrir des domaines méconnus, des pratiques éducatives dans un contexte non plus scolaire mais ludique. Les TAP doivent contribuer à la réussite de tous les enfants et permettre à ceux qui décrochent de raviver leur motivation. Ces temps de découverte susciteront, nous le souhaitons, de nouvelles appétences, scientifiques, sportives, artistiques... Il s'agit bien de développer du savoir-faire, du savoir-être, de favoriser l'épanouissement des enfants, d'attiser leur curiosité et de respecter leur propre rythme au cours de ces activités. Une demi-journée qui s'intègrera dans la semaine d'école tout comme le mercredi après-midi. Ce nouveau rythme établira un équilibre entre les temps d'apprentissage qui sont privilégiés sur 5 matinées plus propices à la concentration et les temps périscolaires. À ce jour, les services de la Ville finalisent au mieux la mise en œuvre des TAP pour la rentrée. Nos préoccupations premières : la sécurité, une organisation très cadrée et, bien évidemment, le souci d'activités de qualité. C'est dans cet état esprit que chacun des encadrants, intervenants, enseignants volontaires, animateurs, ATSEM, éducateurs, responsables divers ont fait le choix de participer et que j'encourage moi-même avec confiance et détermination.

Céline Geffroy,
parent d'élève de l'école élémentaire Roselyne-Boivin

© DR



« En tant que maman, je préférais la version deux fois 1h30, à mon avis plus reposante pour les enfants mais cette réforme va leur permettre de s'initier à la mosaïque, la poterie... Des activités qui leur sont souvent inconnues. Ce que je retiens de la concertation organisée à Pierrefitte est le sentiment d'une vraie discussion. Les familles ont été régulièrement entendues et informées. Les services ont beaucoup travaillé et, même si cette première année va servir de test, les moyens nécessaires semblent avoir été dégagés ».

Inscription aux TAP, mode d'emploi

Pour les parents qui souhaitent inscrire leur enfant aux TAP, l'inscription administrative est obligatoire pour des raisons de sécurité et une bonne gestion des groupes.

Les inscriptions se font directement dans les écoles à la rentrée de septembre auprès du référent TAP.
Remplir une fiche d'inscription par enfant, document disponible en mairie, au conservatoire et dans les centres sociaux et culturels Maroc-Chatenay-Poètes et Ambroise-Croizat.
Fournir une attestation médicale de vaccination à jour ou, à défaut, la photocopie des pages vaccination du carnet de santé.
En cours d'année, à chaque période de vacances, les inscriptions et désinscriptions s'effectuent directement auprès du référent de l'école fréquentée.■

Pour tout savoir sur les TAP, consultez la brochure disponible dans les lieux municipaux et sur le site : www.mairie-pierrefitte93.fr

Du côté des ALSH

À partir de la rentrée, les accueils de loisirs sans hébergement seront sectorisés en fonction de l'école fréquentée par l'enfant et de nouveaux horaires sont mis en place le mercredi après-midi.

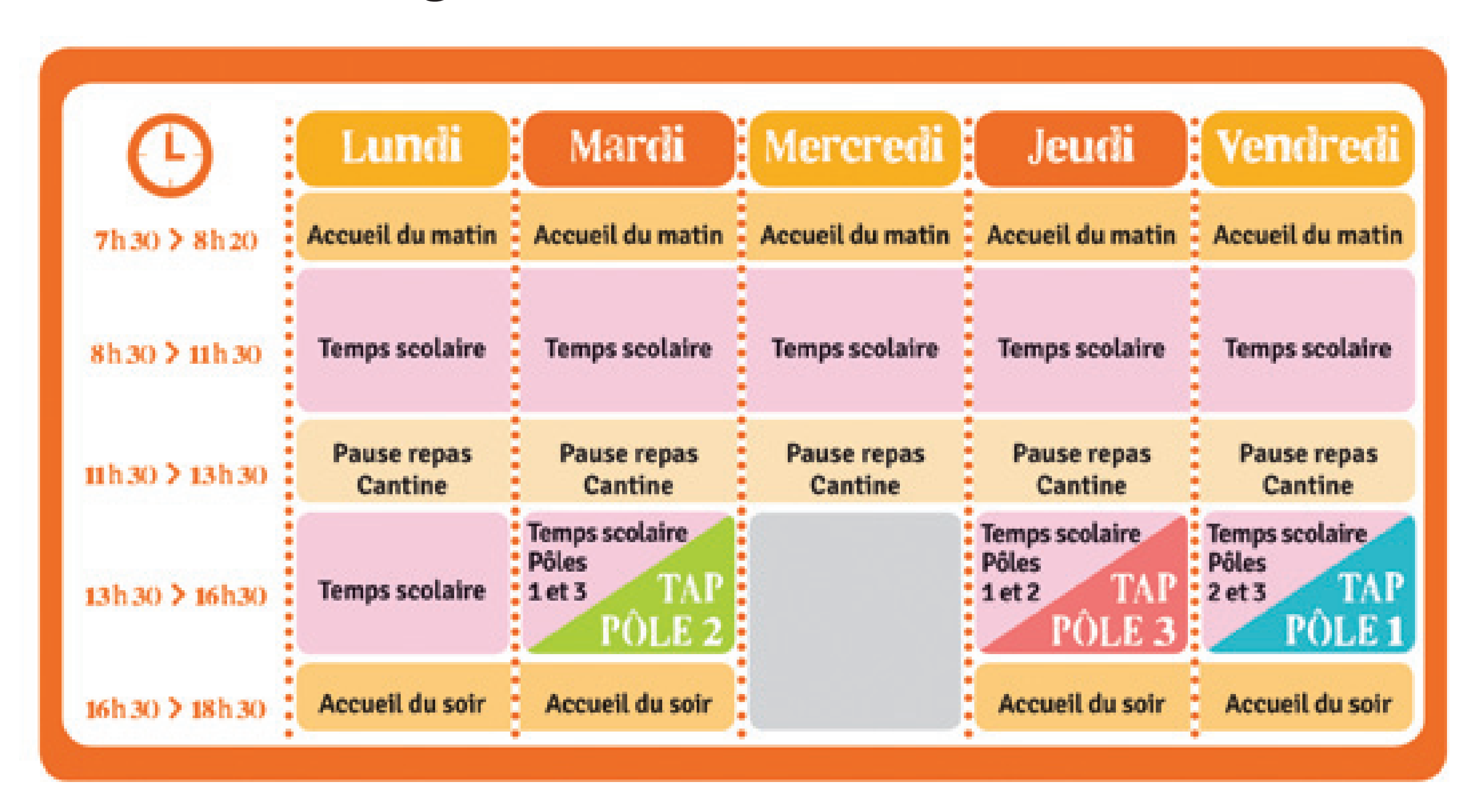


Dès septembre, ouvrent deux nouveaux centres de loisirs : **l'ALSH Fréville élémentaire** destiné aux enfants inscrits dans les écoles primaires Joliot-Curie et Anatole-France et l'ALSH Frédérick-Lemaître destiné aux enfants inscrits à l'école maternelle du même nom.
En raison des heures de classe le mercredi matin, tous les centres de loisirs voient leurs horaires d'accueil modifiés le mercredi avec une amplitude de 13h30 à 18h30.
Les élèves ayant déjeuné à la cantine le mercredi midi sont accompagnés jusqu'au centre de loisirs par les animateurs. Les enfants ayant déjeuné chez eux le mercredi midi peuvent être déposés à l'ALSH par la famille à 13h30 (attention, pas de ramassage organisé). Les enfants peuvent être récupérés par un adulte habilité à partir de 17h30 sur le centre. Concernant le site des Fortes Terres, les enfants sont à récupérer à partir de 18h au sein des écoles Jean-Jaurès ou Eugène-Varlin selon la sectorisation.■

90

C'est le montant en euros par an et par élève accordé aux communes pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. 90€ qui se décomposent en 50€ d'aide de l'État et 40€ supplémentaires attribués du fait que la commune est éligible à la dotation de solidarité urbaine. À ce total, s'ajoute 0,50€ par enfant présent et par heure de subvention CAF. Le complément est à la charge des communes.

La nouvelle organisation de la semaine d'école



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 > 8h20	Accueil du matin	Accueil du matin	Accueil du matin	Accueil du matin	Accueil du matin
8h30 > 11h30	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
11h30 > 13h30	Pause repas Cantine	Pause repas Cantine	Pause repas Cantine	Pause repas Cantine	Pause repas Cantine
13h30 > 16h30	Temps scolaire	Temps scolaire Pôles 1 et 3 / TAP PÔLE 2		Temps scolaire Pôles 1 et 2 / TAP PÔLE 3	Temps scolaire Pôles 2 et 3 / TAP PÔLE 1
16h30 > 18h30	Accueil du soir	Accueil du soir		Accueil du soir	Accueil du soir

Les 3 pôles

PÔLE 1

TAP le vendredi de 13h30 à 16h30

écoles élémentaires :
- Eugène-Varlin 1
- Eugène-Varlin 2
- Frédérick-Lemaître

maternelles :
- Eugène-Varlin
- Jacques-Prévert
- Frédérick-Lemaître

PÔLE 2

TAP le mardi de 13h30 à 16h30

écoles élémentaires :
- Jean-Jaurès
- Roselyne-Boivin

maternelles :
- Jean-Jaurès
- Fortes Terres
- Henri-Wallon

PÔLE 3

TAP le jeudi de 13h30 à 16h30

écoles élémentaires :
- Joliot-Curie 1
- Joliot-Curie 2
- Anatole-France

maternelles :
- Joliot-Curie
- Ethel-Rosenberg
- Anatole-France

À retenir

Le **mercredi matin est travaillé** dès le 3 septembre.
Le **mercredi après-midi** reste un **temps d'accueil de loisirs** encadré par les équipes d'animateurs de la ville.
Les après-midi du **mardi, jeudi et vendredi**, selon les pôles, sont des **Temps d'Accueil Périscolaire**.
Ils sont encadrés par les **équipes d'animation** de la ville auxquels s'ajoutent des **ATSEM**, des membres **d'associations culturelles, éco-citoyennes, scientifiques**…, des **agents des services municipaux : service des sports, médiathèque, conservatoire**, et **des enseignants**. Chaque élève bénéficie d'une après-midi de TAP par semaine.
Les élèves non inscrits aux TAP quittent une fois par semaine à 11h30 ou 13h30 s'ils sont inscrits à la restauration scolaire pour la semaine de 5 jours.
À partir du CE2, les élèves peuvent rentrer seuls chez eux après les TAP s'ils ne sont pas inscrits à l'accueil du soir avec l'autorisation écrite des parents. Les enfants de maternelle jusqu'au CE1 inclus doivent être récupérés par un adulte autorisé.
Le mercredi midi, les familles peuvent récupérer leur enfant **entre 13h20 et 13h30** s'il est inscrit à la restauration scolaire pour la semaine de 5 jours. Au-delà de cet horaire, une pénalité financière de 9€ sera appliquée à la famille et l'enfant sera conduit à l'ALSH.
L'accueil du matin avant la classe s'ouvre aux élèves d'élémentaire. Pour tous les accueils, élémentaires et maternels, les horaires sont de **7h30 à 8h20**.
L'accueil du soir s'ouvre aux élémentaires, impliquant la suppression de l'étude surveillée. Les élèves d'élémentaire bénéficieront, par groupe de 14, d'une aide méthodologique, d'une aide à l'étude des leçons, et d'activités ludiques. Les horaires de cet accueil sont de **16h30 à 18h30**. Le coût de ce service ne comprend pas la distribution d'un goûter en élémentaire. Une pénalité financière de 8€ sera appliquée en cas de retard le soir en maternelle comme en élémentaire.
Le ramassage par bus après la cantine est maintenu pour les enfants inscrits à l'École municipale des sports.
Les activités du conservatoire initialement organisées le mercredi matin sont reportées en fin de journée en semaine et le mercredi après-midi.

Retrouvez toutes les infos pratiques relatives aux TAP dans le guide dédié disponible dans les lieux municipaux et consultable sur le site de la ville www.mairie-pierrefitte93.fr



Le saviez-vous ?

L'unité Parcs et jardins de Plaine Commune, chargée de l'entretien des espaces verts de la ville, est engagée depuis plus d'un an dans une démarche sans substance chimique. C'est pourquoi l'équipe de jardiniers a eu recours au subterfuge naturel et non polluant de la bâche pour étouffer la graminée invasive qu'est la prêle.

Environnement

Jaune paille contre vert prêle

Pour quelques mois, Pierrefitte reprend les allures du village agricole qu'il était encore il y a moins d'un siècle en accueillant sur le parvis de l'Hôtel de ville un jardin planté sur paille. Explications.

Depuis mi-avril, les massifs situés en surplomb de la rue de Paris devant la mairie accueillent, en lieu et place de fleurs et végétaux, des bâches opaques et hermétiques destinées, par absence de lumière et d'humidité, à éradiquer la prêle, plante colonisatrice qui envahissait ces espaces verts (cf *Vivre à Pierrefitte n°50*). Si l'utilité des bâches ne fait aucun doute, leur esthétique n'a rien d'enthousiasmant. Raison pour laquelle les Pierrefittois ont été mis à contribution pour procéder à leur embellissement. Ce sont d'abord 8 jeunes entre 12 et 15 ans, fréquentant le service Jeunesse, qui se sont prêtés au jeu durant les congés de printemps. Après une séance d'information et d'échanges sur la problématique avec la chargée de mission Développement durable de la mairie, les ados sont passés à la phase de recherche. Par binôme, ils ont réfléchi à l'allure que pourrait prendre leur contribution. En adéquation avec leur centre d'intérêt, a été décidée la réalisation d'une fresque présentant l'objet de leur action par des symboles explicatifs sur panneaux de bois de 3mX2m. La fresque, peinte à la gouache puis vernie pour résister aux intempéries, a nécessité deux jours de travail au sein de la salle de bricolage du centre de loisirs des Fortes Terres. Durant l'été, aux pieds de ce panneau peint, poussera un jardin floral artificiel dont les éléments seront de nouveau conçus par des ados, à partir de matériaux de récupération.

Les pieds dans la paille

Début juin, par un pluvieux mercredi matin, 8 enthousiastes enfants âgés de 6 à 9 ans du centre de loisirs élémentaire des Fortes Terres, ont, aux côtés de jardiniers de l'unité Parcs et jardins et d'Alexandra, leur animatrice de référence pour l'atelier jardinage, planté un potager sur paille sur la zone centrale des massifs bâchés. « *Nous avons commencé, en guise de sensibilisation, lors des séances du soir et du mercredi par désherber les bacs de plantations des Fortes Terres* », explique Alexandra. « *Puis, nous avons fait des recherches dans la presse sur la mise en place de potager sur paille* ». De sorte que le moment venu, les jardiniers en herbe étaient impatients de creuser les bottes de paille avec l'équipe de Plaine Commune et d'y installer les diverses variétés de plantes fournies par les serres municipales de Villetaneuse. Au nombre des espèces plantées : des légumes (courges), des fleurs et des herbes aromatiques (menthe poivrée, menthe crépue, romarin) expliqués à la relève par les jardiniers professionnels. Et Alexandra de conclure que « *Les enfants sont fiers de montrer à leurs parents leurs plantations lorsqu'ils passent par la mairie* ».■

Environnement

Premier coup de bêche

Le chantier des jardins familiaux et partagés de la Butte Pinson a démarré mi-juin. À terme, ce seront deux hectares de verdure qui seront livrés aux particuliers et associations amateurs de jardinage.


© DR

Le site de la Butte Pinson est en passe de renouer avec son passé maraicher et arboricole. Si la butte est connue pour l'exploitation de ses carrières jusqu'au milieu du siècle dernier, avant cela, ses coteaux, bien exposés, étaient plantés de vigne et pivoines (fleur dédiée aux communiantes). Ont succédé à ces cultures une production arboricole (cerises, pêches, pommes). Après l'ouverture en 2012 du ruban vert, chemin de balade qui sillonne la butte, l'Agence des Espaces verts d'Île-de-France œuvre à la mise en place de jardins familiaux et partagés, d'un verger et d'un poulailler collectif. L'obtention du permis de construire en mars dernier a permis le démarrage de la phase 1 des travaux consistant à débroussailler et terrasser l'espace dédié. Le chantier doit s'étaler jusqu'en décembre avec remise des parcelles aux exploitants à la fin de l'hiver 2015. Les 38 plus petits terrains, de forme arrondie et bordés de haies fruitières basses, sont destinés aux particuliers. Cette disposition doit permettre aux visiteurs de pouvoir circuler entre les potagers et aux néo-jardiniers d'échanger. Non loin, seront créés sept jardins partagés, de forme rectangulaire et d'une superficie maximale de 420m², mis à la disposition d'associations et d'écoles.

La Butte en partage

Si toutes les parcelles sont pour le moment pré-attribuées, les demandes émanant de particuliers, collectifs d'habitants, centres sociaux ou de loisirs ayant afflué, les candidats potentiels ont reçu, de l'Agence des Espaces verts, un questionnaire à remplir afin de confirmer leur intérêt. Les jardiniers en herbe devront notamment s'engager à respecter une charte de bonne pratique et de respect de l'environnement. Dans l'éventualité où des parcelles se libèreraient, laissant l'opportunité à d'autres personnes de candidater, il suffit, pour intégrer la liste d'attente d'attribution d'envoyer un mail à l'adresse **buttepinson@aev-iledefrance.fr/** Les associations qui souhaiteraient s'occuper du poulailler peuvent postuler sur cette même adresse internet. Concernant le tout public, l'AEV-IDF replante progressivement à travers la butte des centaines de plantes fruitières à la disposition des promeneurs libres de les cueillir et de les savourer en chemin ! ■

Classe de mer

Courbet au fil de l'eau

Du sel dans les cheveux, les embruns sur le visage, quelques frayeurs, moult fous rires et des tonnes de souvenirs : c'est le trésor rapporté par les 12 moussaillons du collège Gustave-Courbet partis voguer et affronter les éléments dans le golfe du Morbihan du 19 au 23 mai derniers.


© DR

24h/24 à bord par équipage de 6 en compagnie d'un skippeur professionnel et de l'un de leurs professeurs, c'est l'expérience qu'ont vécu 12 élèves de SEGPA du collège Gustave-Courbet. Outre barrer, hisser ou affaler les voiles, abouter les cordages, les jeunes marins se sont relayés auprès des fourneaux et ont participé au grand nettoyage du pont de retour au port. Au programme du périple pendant lequel les élèves ont testé la diversité de la météo marine bretonne, croisement de Belle-Île-en-mer, de l'île d'Houat, incursion sur terre pour une balade à vélo dans l'île aux Moines, veillées « chants de marins » et échanges sur les us et coutumes de chacun, jeunes d'Île-de-France et navigateurs. Bref, de quoi alimenter les discussions jusqu'à la prochaine édition ! ■



Les 39e Foulées plébiscitées

Une *« coordination et une qualité de prestation »* saluées par une coureuse parisienne s'étant déplacée aux foulées entre copines et prête à en découdre de nouveau l'an prochain en dépit de la côte à 8% !
(chronique à lire sur le blog http://bit.ly/1n0byww)

Déferlante de Schtroumpfs et Schtroumpfettes

Jeudi 29 mai, les Pierrefittois de tous âges avaient rendez-vous pour la 39e édition des Foulées pierrefittoises conjointement organisée par le service des Sports et l'ASP Athlé. Retour sur cette journée sportive et festive.

Comme chaque année, le top départ de l'ensemble des courses, 10 au total dont 8 dédiées aux enfants selon leurs âges, était donné à côté de la Maison du peuple par un inspecteur de course officiel. Gratuité de la manifestation oblige, les joggeurs amateurs Pierrefittois ont massivement chaussé leurs baskets aux côtés de coureurs plus aguerris. De sorte plus de 1450 dossards ont été distribués et 1192 concurrents ont franchi la ligne d'arrivée. Avec comme couleur de maillot à l'honneur le bleu, en écho à l'azur du ciel, les courses enfants, encadrées par les animateurs du service des Sports de la Ville et des bénévoles d'associations sportives, avaient des allures attendrissantes d'incursion dans le monde des petits êtres créés par Peyo !

Ambiance et récompenses

Avant de s'élancer à la conquête du bitume, petits et grands étaient invités à faire un détour par le stand de l'Atelier Santé Ville proposant, par le jeu et la distribution de plaquettes d'information, des conseils et recommandations en matière d'alimentation et diététique. Une batucada, troupe de percussions brésiliennes, a contribué à booster les supporters, venus nombreux encourager les sportifs, en défilant régulièrement le long du parcours central. Comme toujours, les athlètes en herbe, après leurs courses respectives, ont assuré le ravitaillement de leurs aînés sur le parcours. Au terme de chaque épreuve, les participants ont pu reprendre des forces en savourant des fruits secs et se désaltérer. Chacun a aussi reçu un t-shirt et une médaille en souvenir. Quant aux concurrents ayant couru les distances de 2,8km et 10km, un tirage au sort parmi leurs dossards a permis de désigner trois heureux gagnants remportant pour le premier un téléviseur à écran plat, pour le second une tablette tactile et pour le troisième un GPS. Rendez-vous l'an prochain pour les 40 ans des Foulées : une édition anniversaire qui, on le devine déjà, réserve quelques surprises aux concurrents et au public... ■

Les podiums

Course 2,8 km

Femmes
Fatima Charkaoui / ASP Athlé* / 16min24
Nassima Acherchour / ASP Athlé / 16min26
Jade Letard / non licenciée / 18min57

Hommes
Azzedine Habz / PMA** / 11min38
Sylvain Quirion / ASP Athlé / 12min05
Sébastien Rajkowski / PMA / 12min11

Course 10 km

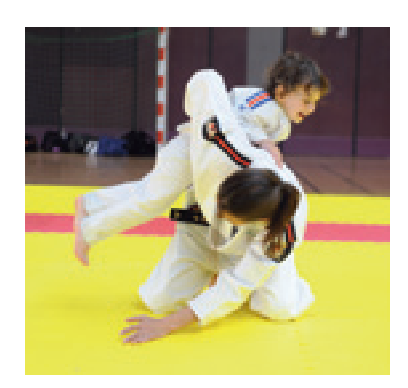
Femmes
Jordis Koch / non licenciée / 38min43
Rim Yacoubi / ASP Athlé / 39min38
Thérèse Ngono-Etoundi / PMA / 39min43

*ASP Athlé : Association sportive de Pierrefitte section Athlétisme
**PMA : Pierrefitte Multi Athlon

Vague de gilets jaunes ▶

Succès le 31 mai pour la Fête du vélo. C'est sous un soleil radieux que les Pierrefittois ont enfourché leur bicyclette au départ de la mairie en direction de la place Jean Jaurès de Saint-Denis. C'est encadré par la Police municipale et un véhicule de premiers secours que le cordon de gilets jaunes s'est élancé. À l'issue du parcours, parmi les animations : apprentissage du vélo pour les enfants, atelier d'entretien et réparations et troupe d'artistes chanteurs déambulant à deux roues.







Rei ! ▼

Autrement dit « salutations » en japonais.
C'est un terme qui a été de nombreuses fois prononcé le 13 juin sur les tatamis de la halle Fréville lors de la manifestation mettant à l'honneur les sports d'opposition, Pierrefitte sur Tatamis. Les élèves de CM1 ont combattu dans l'après-midi, encadrés par leurs professeurs d'éducation physique et les animateurs sportifs de la Ville, et se sont tous vus remettre en fin de séance un diplôme. Le soir, tous les Pierrefittois, de 7 à 77 ans le souhaitant, qu'ils soient ou non judokas, étaient invités à participer à un entrainement de masse sous la houlette de membres de l'équipe de France. Au programme : des conseils quant au placement, à la technique... Du grand art !





◀ Épreuve cycliste

Le 15 juin, à Dugny (93), était organisé le Trophée régional des jeunes cyclistes. Une épreuve complète qui se compose d'une course sur route, un cyclo-cross, une course de vitesse sur 400m et un test mécanique. L'Union Cycliste de Pierrefitte avait 3 membres sur la ligne de départ bénéficiant d'une sélection départementale, arborant ainsi le maillot du comité départemental. Dans la catégorie benjamin, c'est Nour Kolsi de l'UCP, qui a remporté le trophée régional. Une victoire qui lui permet de participer au Trophée de France début juillet à Montoir sur le Loir (41). Par ce titre de champion régional et précédemment celui de vice-champion départemental, Nour est le cycliste le plus titré de l'histoire du club. Félicitations !





◀ Tournois scolaires ▼

Le 3 juin, tous les élèves de CE2 des écoles élémentaires de la ville ont participé au meeting d'athlétisme au stade Roger-Fréville. Parmi les épreuves : lancer de poids, saut en longueur et épreuve du 100 mètres. Le 6 juin, c'étaient les CM2 qui avaient rendez-vous sur le terrain extérieur pour le tournoi de basket. C'est par équipes mixtes que les élèves des différentes écoles ont disputé les matchs.



© Anthony Voisin

▲ PMA international

Lors des jeux méditerranéens d'Aubagne les 14 et 15 juin, Youssef Mekdafou a remporté la médaille d'argent aux 10 000m. Placé entre un athlète turc et un autre espagnol, il s'agit pour Youssef de sa première médaille individuelle dans une course internationale ! Quant à Mehdi Belhadj, il représentera la France aux mondiaux juniors aux États-Unis sur l'épreuve du 3000 steeple (course d'obstacles de demi-fond) après sa performance sur cette distance qu'il testait pour la première fois à Aubagne et qui le place d'emblée parmi les dix meilleurs mondiaux. Bravo à tous 2 ! Les champions ont d'ailleurs été fêtés le 25 juin par leur club à l'occasion d'un pot au club House.


© Horizon-Moglia

Horizon, mode d'emploi

Horizon par Chloé Moglia, spectacle aérien tout public, 30 minutes environ
Lundi 28 juillet à 18h30
aux Archives nationales, 59 rue Guynemer
Ⓣ⑤ Guynemer, Ⓜ13 Saint-Denis Université
Entrée libre

Chaque année, le festival *Paris quartier d'été* transforme l'espace urbain de la capitale et des villes alentours en salles de spectacles en plein air et auditorium à ciel ouvert. Le tout gratuitement ou à prix modique.
Programme complet du festival sur le site www.quartierdete.com

Spectacle en suspension

Horizon : une artiste très haut perchée

Le 28 juillet, l'équilibriste Chloé Moglia présentera, sur le site des Archives, son spectacle *Horizon*. Juchée à 6m de hauteur, elle défie la gravité. Un rendez-vous onirique dans un espace-temps éphémère.

Qui n'a jamais rêvé de s'affranchir de l'apesanteur, d'évoluer librement dans les airs ? C'est ce que propose la circassienne Chloé Moglia réalisant, à 6m du sol et à mains nues, telle une libellule sur un jonc, des circonvolutions autour d'un mat recourbé. Performance créée l'an dernier à l'occasion du festival *Paris quartier d'été*, l'acrobate-funambule revient cette année dans le cadre de l'édition 2014 du même festival, présenter sa performance à proximité des bassins du site pierrefittois des Archives nationales. Imaginez une perche flexible reposant sur un trépied et, suspendue à son extrémité, effectuant dans les airs des acrobaties, une silhouette tout de blanc vêtue… L'objectif : « *Expérimenter les notions de poids et de légèreté, partager ce qui se passe en l'air et avec l'air* », explique la performeuse. Le tout en proposant au public un cadre d'observation permettant de percevoir les détails les plus infimes du geste. Un pari nécessitant décomposition du mouvement et dilatation extrême du temps.

Selon l'air du temps

« *Il existe une base, un canevas. Mais, selon l'environnement, la météo, l'humeur, les émotions, les pensées, le ressenti des spectateurs, la trame évolue. Tout ce qui advient autour de soi durant la performance participe au spectacle en cours* », témoigne l'artiste. De sorte que chaque fois, Chloé vit son face à face avec le vide dans une perspective d'expérimentation. Équilibre, déséquilibre, envol, vertige… Autant de sensations suscitées par ce projet, parenthèse enchantée à mille lieues du quotidien. ■

Médiathèque

La fabrique de jeux de mots

Comédien, clown, musicien, amoureux des mots, Francis Léonési, qui animera l'atelier *La maçonnerie littéraire* le 16 juillet, a plus d'une corde à son arc. Venez jongler avec les mots en sa compagnie pour un moment ludique et didactique.

L'école est finie laissant de côté pour plusieurs semaines les leçons de grammaire et de stylistique. En forme de clin d'œil, Francis Léonéti propose aux enfants à partir de 8 ans accompagnés de leurs aînés de prendre leur revanche sur les règles et exceptions qui font la difficulté de la langue française et prendre plaisir à détourner expressions et jeux de mots. Autre défi : inventer de courts poèmes sur le principe de l'oulipo, consistant à créer des textes en se donnant des contraintes comme conditions d'écriture. Par exemple, éviter l'emploi de la lettre « e » ou imaginer un vers pouvant se lire dans un sens comme dans l'autre. Ces créations donneront lieu à la réalisation d'un cube porteur des messages imaginés collectivement avec lequel repartira chaque participant en fin d'atelier. ■


© DR

***La maçonnerie littéraire*, mercredi 16 juillet de 15h à 17h, médiathèque Jacques-Duclos, 16 avenue Gabriel-Péri, Ⓣ⑤ Mairie de Pierrefitte Atelier accessible à tous, participation sur réservation (20 places) au T. 01 72 09 35 10**

Botanique

Animations « nature »

L'Agence des espaces verts d'Île-de-France convie petits et grands à participer à des animations en lien avec la biodiversité sur le site de la Butte Pinson. Des ateliers gratuits, sur inscriptions, encadrés par des spécialistes.

Dimanche 13 juillet entre 9h30 et 12h30, partez en famille à la découverte des insectes locaux, oiseaux et plantes de saison. Une balade ludique accessible à tous animée par un intervenant de l'association Climax.

Pas de réservation, informations au T. 06 73 95 74 23. RDV sur le parking du centre équestre, rue Suzanne Valadon à Montmagny.

Vous vous rêvez druide ou magicienne, préparant filtres et potions bienfaitrices ? L'atelier du samedi 19 juillet, mené de 14h à 17h par l'association la Licorne, vous apprendra à identifier les plantes médicinales présentes sur la butte. Et, cerise sur le gâteau, vous repartirez avec une sélection de recettes vous permettant à la maison de concocter tisanes et autres formules.

Réservation au T. 09 73 55 47 58. RDV sur le parking du centre équestre, rue Suzanne Valadon à Montmagny.

Le calendrier complet des ateliers est consultable sur : www.aev-iledefrance.fr/ rubrique Loisirs nature avec la possibilité d'effectuer les réservations en ligne. Informations complémentaires : T. 01 72 69 51 11 ou 06 80 58 91 58

Évasion

Fascicule édition 2014

Le Guide des bases de loisirs 2014 répertoriant les 12 sites estampillés base de loisirs à travers le territoire francilien, édité par la région Ile-de-France, est disponible dans les lieux municipaux. Cette brochure récapitule l'ensemble des activités proposées sur chaque site, indique les coordonnées et infos pratiques et permet de visualiser les 12 lieux sur une carte de la région qui présente aussi les réseaux ferrés et routiers d'accès. Pour des sorties au vert mémorables et à petit budget en famille !

www.iledefrance.fr



Du côté de la médiathèque

Divertissement

Fans de foot

Mercredi 26 juillet de 15h à 17h

Dans le cadre de l'opération *1, 2, 3, jouez !* organisée dans les médiathèques de Plaine Commune durant tout l'été, rendez-vous pour un quizz spécial foot pour tout public.
À vos buzzers ! (entrée libre)

Quizz

Culture générale

Mercredi 20 août de 14h à 16h30

Toujours en lien avec l'opération *1, 2, 3, jouez !*, venez tester en famille vos connaissances lors d'un quizz géant. Différents thèmes et niveaux seront proposés avec des lots pour tous les vainqueurs. (entrée libre)

Convivialite

Jeux de plateaux

Tous les mercredis et samedis de l'été de 14h à 16h

La médiathèque met à la disposition du public en libre accès divers jeux de société pour partager des moments ludiques en famille.

Médiathèque Jacques-Duclos
16 avenue Gabriel-Péri
Ⓣ⑤ Mairie de Pierrefitte
Renseignements T. 01 72 09 35 10

Du côté des seniors

Sorties

Pêche, promenades

Jeudi 31 juillet et jeudi 14 août

Activité intergénérationnelle
Sortie à l'étang de Bornel.

Départ devant l'église rue de Paris à 8h et retour vers 18h. Prix : 5€

Renseignements et inscriptions auprès du service Animations retraités : Espace Salvador-Allende 30/36 rue Guéroux. T . 01 72 09 32 12 ou 06 16 35 05 08
Courriel : cpa@mairie-pierrefitte93.fr

Sport

Pétanque

Mardi 5 août

Activité intergénérationnelle à la résidence Potier avec, au programme, barbecue et concours de pétanque en coopération avec Pierre et Lumière et l'UNRPA.

Inscriptions et informations : contacter l'UNRPA
T. 01 48 27 75 34



Frédérick Lemaître prend de la hauteur

Second volet de la saga Vornière, square qui a bénéficié cet hiver d'une complète rénovation, voici l'histoire de la statue de Frédérick-Lemaître, qui trône fièrement au sein du jardin public.

Frédérick Lemaître (1800-1876), acteur dramatique préféré de Victor Hugo, a vécu à Pierrefitte de 1830 à 1845 au 2 rue Gloriette, actuellement rue Étienne-Dolet, dans une propriété aujourd'hui disparue. Afin de rendre hommage à cet illustre comédien, une demande de statue à l'effigie de l'artiste avait été faite par la municipalité auprès de l'Administration des Beaux-Arts avant la guerre de 39/45. C'est le sculpteur Paul Vannier qui fut mandaté par les Beaux-Arts. Ce dernier a élaboré un modèle montrant le comédien en pied dans son rôle de Robert Macaire dans *L'Auberge des Adrets* de Benjamin Antier. Toutefois, le statuaire décède avant de réaliser l'œuvre. La direction des Arts et Lettres adresse alors sa commande à Marcel Fonquergne, qui lui aussi meurt avant d'attaquer l'ouvrage. C'est enfin Albert Patrisse qui livrera la statue taillée d'après le modèle de ses prédécesseurs. Il s'agit d'une statue en pierre en ronde bosse de 2m20 de haut posée sur une base d'1m70 de hauteur.

En grande pompe

Inscrite au patrimoine et attribuée à titre de dépôt à la ville de Pierrefitte, la délibération de 1947 nous informe que « *selon la règle, les frais de transport et de mise en place* » sont à la charge de la commune. En 1950, le Conseil municipal vote comme lieu d'emplacement de la statue le square Henriette-Vornière, boulevard du Général de Gaulle. C'est le dimanche 23 juillet 1950 à 15h30 qu'est inaugurée la statue au terme d'un défilé allant de la mairie au square Vornière où est ensuite donné un concert par la Société musicale de Pierrefitte. Clin d'œil de l'Histoire, les archives liées à la commande publique sont conservées au sein du site pierrefittois des Archives nationales. Ainsi, les documents relatifs à la genèse de cet ouvrage se trouvent eux-aussi sur le sol de Pierrefitte. ■

Sources : Archives municipales/CNAP

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés

Geneviève, Suzanne, Marie Guerin veuve Dumont, 91 ans ; Mouloud Manseri, 85 ans ; Djemail Sulejman, 46 ans ; Ernest, Robert Godefroy, 74 ans ; Michelle, Germaine, Marie, Raymonde Jousselin, 69 ans ; Robert, Charles, Clovis Rigaux, 88 ans ; Georges, Albert, Emile Proyart, 91 ans.

La Ville présente ses sincères condoléances à leur famille, ainsi qu'à leurs proches

Mariages

24 mai : Nobert Noncent et Marie, Natacha Louis Jean **/ 31 mai :** Ismaïl Akounach et Emilie, Gisèle, Chantal Lombard ; Lahouari Daho et Zohra Djelloul ; Mounir Khelfaoui et Sabiha Rabiai ; Serge, Alain Cathline et Mahinon, Sylvie, Noël Katie **/ 07 juin :** Adja, Pierre Depoh et Akissi, Eulalie Hagbe ; Yannick, Georges, Hamed Bouzareb et Mélissa, Andréa Tejedor Diaz **14 juin :** Francisco Alves Dias et Jacqueline Simões ; Papy Wasenga et Nancy Ndosi Mabanza **/ 20 juin :** Othman Boudalaoui et Intissar Sahni

Naissances

10 avril : Amaïa Ali ; Melina Rastoder **/ 12 avril :** Salih Sahnoune **/ 14 avril :** Hope Masidi Mambu ; Fatou Diagana ; Liam, Gabriel Aouar **/ 15 avril :** Zayd Ghaddou ; Yacine Ait Medjber ; Louna, Svetlana, Josseline Caron **/ 16 avril :** Mateo Miloradovic **/ 17 avril :** Koïta Dramé **/ 20 avril :** Lina Kasmi **/ 21 avril :** Öslem Simsek **/ 23 avril :** Zaineb Zahi **/ 24 avril :** Ines Ksouri ; Abdourahmane Dicko ; Adil Alitovski **/ 27 avril :** Ibrahima-Sada Diakhate ; Eva Lydia Ely Mwalaba Muteba ; Raïssa Isungu Kaloso **/ 28 avril :** Arris Bouarab ; Rayan Zaknoun **/ 29 avril :** Delal Kurucam **/ 02 mai :** Mahamadou Diallo **/ 03 mai :** Idriss Fofana **04 mai :** Liham, Hamou Makhlouf **/ 06 mai :** Lucas, Gabriel Da Silva Martins **/ 07 mai :** Lucas, Christopher Gontier ; Assia Haidrar **/ 08 mai :** Elynn, Olcay Basibuyuk ; Abderrahman Akouri **/ 09 mai :** Ylanna, Eva, Gabrielle Martial ; Evann, Ylann, Paul Martial **/ 10 mai :** Ellie, Kloé Peto Tela ; Lucas, Kouami Valadié Agbovon ; Aïcha, Sofia Farnoux **/ 12 mai :** Imran Hamdani **/ 13 mai :** Annaelle Luayika ; Lucas Cacace **/ 14 mai :** Melissa, Aïcha Benbouzid ; Kylian De Barros E Silva ; D-Wayne, Riley Goin **/ 15 mai :** Ibrahim, Farba Kanouté ; Layina Ounis **/ 17 mai :** Nitin Amarjit **18 mai :** Anes Ghazi ; Sana Belil **/ 19 mai :** Maélys, Jasmine, Camille Krabchi **/ 20 mai :** Tayssir Chemlali ; Israa Zerouki **/ 22 mai :** Orlane, Léa Martigue **/ 25 mai :** Rubens, Fabricio Lopes Cardoso ; Ali, Youness Ben Khader **/ 26 mai :** Raphael, Adriano Barbeiro ; Amandine, Thérèse, Elise Belforti ; Ladji, Bilal Dembélé Dangnoko **27 mai :** Salma, Toumadir Sallem ; Alia Zebila ; Esra Amar **/ 28 mai :** Jade, Kexin Cortes ; Djovansky Dorvil ; Maïmouna, Ramata Diakite **/ 29 mai :** Noura, Esraah, Wissem, Aïcha Abdalla ; Ousman Diallo **/ 31 mai :** Raïley-Jason Normil **/ 02 juin :** Erine-Océane Amona Kitaly ; Aleksandar Ristic **/ 03 juin :** Vicent Adusei **/ 04 juin :** Mohamed, Fodié Thiam **/ 05 juin :** Silojini Mathesu ; Lyam, Landou, Yoland Mavoungou Panzou **/ 06 juin :** Aïssata, Néné Kone ; Eïdan, Pierre-Valentin Djae ; Kalya, Maryline, Jananie, Mayia Cojandassamy **/ 08 juin :** Elisha Appiah-Kumi ; Alhassane, Aboubacar Diaby ; Habibata Sissoko **/ 09 juin :** Enzo Joaquin Moutinho Fernandes Monteiro **/ 11 juin :** Namizata Kanate ; Zinar Laçin **/ 12 juin :** Aymen Talbi ; Hatice Saban **/ 15 juin :** Elena Prlic

Si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse dans cette rubrique du magazine Vivre à Pierrefitte, merci de le signaler au service Population lors de votre passage.

NUMÉROS UTILES

Services publics

Hôtel de ville
2, place de la Libération
T. 01 72 09 33 80

Communauté d'agglomération Plaine Commune
21 avenue Jules-Rimet (Saint-Denis)
T. 01 55 93 55 55

Conseil général de Seine-Saint-Denis
124 rue Carnot (Bobigny)
T. 01 43 93 93 93

Préfecture
T. 01 41 60 60 60

Commissariat de Stains
47 avenue Marcel-Cachin
T. 01 49 71 33 50

Poste de Police municipale
Place Jean-Jaurès
T. 01 72 09 33 70

Vie quotidienne

Services Population, Logement, Urbanisme et Guichet unique (inscriptions aux activités municipales)

Hôtel de Ville
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (fermé le jeudi matin). Ouverture du Guichet unique jusqu'à 18h45 le lundi. Les services population et Guichet unique sont ouverts le samedi de 8h30 à 11h45.

Marché
Place Jean-Jaurès
Samedi de 8h30 à 13h.

La Poste
37 bd Jean-Mermoz.
48 rue Nungesser-et-Coli
Service consommateur: 36 31

Centre des finances publiques à Stains
T. 01 48 21 01 10

Propreté, collecte des déchets/ voierie/espaces verts/ assainissement/circulation

Encombrants
Collecte le dernier mardi de chaque mois

Déchetterie communautaire de Pierrefitte
102-104 rue d'Amiens
Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h pour les commerçants et les mardis, jeudis, samedis et dimanches de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h40 ainsi que les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 18h40 pour les particuliers.

0 800 074 904

Orientation, information, éducation

CIO Stains
T. 01 48 26 34 70,
mail: cio.stains@ac-creteil.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h

AFPAD (Association pour la Formation, la Prévention et l'Accès au Droit)
L'AFPAD propose 3 axes d'intervention :
- Service juridique gratuit (juriste, notaire, avocats dont droit des étrangers, écrivain public…
- Médiation sociale (gestion des conflits, accueils de parents)
- Education à la citoyenneté (solidarité, vivre ensemble)

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15
7 Place de la Libération
T. 01 49 71 56 90
Site : http://afpad.pierrefitte93.fr

Urgences

Santé, sécurité

SAMU 15 ou 112
Police secours 17 ou 112
Pompiers 18 ou 112
Centre anti-poison T. 01 40 05 48 48
SOS dentaire T. 01 43 37 51 00
Hébergement d'urgence 115
SOS suicide T. 01 40 44 46 45
SOS viols T. 0 800 05 95 95
SOS femmes T. 01 48 48 62 27
Enfance Maltraitée 119

Autres

Urgence GAZ T. 0 800 47 33 33
Urgence EDF T. 0 810 333 194
SOS vétérinaires T. 0 836 68 99 33

Santé, solidarité

Centre Municipal de Santé
18-20 rue Guéroux
T. 01 72 09 32 00

Centre dentaire municipal
Place Salvador-Allende
T. 01 72 09 32 42

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS
Espace Salvador-Allende,
30-36 rue Guéroux
T. 01 72 09 32 90

PMI « les Pinsons »
3, avenue du Général-Gallieni
T. 01 48 21 62 17

PMI des Joncherolles
Chemin des Joncherolles
T. 01 48 26 23 19

Centre médico-psychologique de Pierrefitte-sur-Seine
11-13 allée des Marronniers
T. 01 48 21 32 68

Hôpital Delafontaine, Saint-Denis
2 rue du Docteur-Delafontaine
T. 01 42 35 61 40

Clinique de l'Estrée, Stains
35 rue d'Amiens
T. 01 49 71 71 71

CAF
Tour Pleyel (Saint-Denis)
T. 0 810 25 93 10

CPAM (centre n° 58)
81 bd Pasteur
T. 36 46

EFS (Établissement Français du Sang)
T. 0 810 150 150

SIDA info services
T. 0 800 840 800 (24h/24h)

Tabac info service
39 89 (8h/20h du lundi au samedi)

Pharmacie de garde

Le comissariat de Stains-Pierrefitte vous communique chaque semaine la pharmacie de garde:
T. 01 49 71 33 50

Emploi

Maison de l'emploi
8 avenue Lénine
T. 01 71 86 35 30

Pôle Emploi
39 49 (24h/24 - 7 jours/7)

PERMANENCE DES ÉLUS



Michel Fourcade
Maire
Communication, Développement urbain, Prévention et tranquillité publique, État civil
Conseiller général
Vice Président de Plaine Commune
01 72 09 33 31

ADJOINTS AU MAIRE



Christian Pernot
1er adjoint
Dont Logement, Habitat, Hygiène et salubrité, Sports
01 72 09 33 27



Fanny Younsi
2e adjointe
Prévention santé, Santé, Petite enfance
Conseillère communautaire déléguée
01 72 09 33 27



Dominique Carré
3e adjoint
Écologie, Aménagement, Espace public (propreté urbaine, voirie, espaces verts), Transports et déplacements
Conseiller communautaire délégué
01 72 09 33 41

Évelyne Dupont
4e adjointe
Éducation, Temps d'Activités Périscolaires
01 72 09 33 27

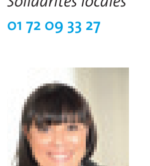
Ammar Rahouani
5e adjoint
Action sociale, Solidarités locales
01 72 09 33 27





Nadine Boston
6e adjointe
Démocratie locale, Réseaux d'entraide et de solidarité
01 72 09 33 41

Christian Goulard
7e adjoint
Ressources humaines, Finances, Informatique, Travaux, Entretien du patrimoine
01 72 09 33 27



Sonia Bennacer
8e adjointe
Commerce, Développement, Attractivité économique
01 72 09 33 27



Stéphane Robert
9e adjoint
Enfance (accueil de loisirs hors périscolaire) et Jeunesse
01 72 09 33 41

Édith Nave
10e adjointe
Culture, Éducation populaire
01 72 09 33 27

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Séverine Éloto
Politique de la ville, Coopération décentralisée, Solidarité internationale
Conseillère communautaire
01 72 09 33 27

Benoît Menard
Emploi, Insertion, Économie sociale et solidaire
Conseiller communautaire
06 08 48 44 49

Youba Camara
Vie des quartiers, Initiatives citoyennes, Médiation
01 72 09 33 41

David Chaulet
Budget, Marchés publics
01 72 09 33 27

Christian Alloncius
Valeurs républicaines, Lutte contre les discriminations et le racisme, Éducation à la citoyenneté, Laïcité et Égalité des chances
01 72 09 33 27

Imane Bouzit
Relations européennes, Comité de jumelage
01 72 09 33 27

Guy Jouvenelle
Retraités, Anciens combattants, et Réhabilitation du cimetière communal
01 72 09 33 38

Franck Pétrose
Personnes à mobilité réduite, Circulations douces, Mémoire patrimoniale
01 72 09 33 27

Gémila Bédar
Vie associative et centres sociaux
06 03 06 59 82

DÉPUTÉ

Mathieu Hanotin
Député de la 2e circonscription
01 40 63 68 58
Permanence, 10 rue des Boucheries à Saint-Denis
01 79 63 35 42 *(après-midi)*



Œuvrer pour la petite enfance

Le dernier conseil municipal s'est tenu le jeudi 19 juin. Voici le compte rendu de quelques-unes des principales décisions adoptées à cette occasion.

Convention de subventionnement départemental pour la création du multi-accueil Eugénie-Cotton au titre du fonds départemental de développement de l'accueil collectif de la petite enfance (FODDAC)

En 2003, le département de la Seine-Saint-Denis et la Caisse d'Allocations Familiales se sont engagés à améliorer l'offre d'accueil collectif d'enfants jusqu'à trois ans sur le département. Dans ce but a été créé en 2005 le fonds départemental de développement de l'accueil collectif (FODDAC) pour financer des projets de création de places sur le 93.

En juillet 2011, le Conseil municipal a approuvé la réhabilitation de l'établissement multi-accueil Eugénie-Cotton. Cette opération a pour objectif de remettre l'équipement aux normes techniques actuelles (thermique, isolation), assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et créer une halte jeux de 10 places. Pour pouvoir mener à bien ce chantier, la commune a déposé un projet auprès du FODDAC, projet qui a donné lieu à l'attribution par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis d'une subvention en investissement de 35 000€ et une subvention en fonctionnement de 39 000€ au titre du FODDAC.

Afin de pouvoir bénéficier du versement de ces deux subventions, la Ville doit signer une convention avec le département et la CAF. Le paiement de la subvention d'investissement sera effectué en trois versements durant trois ans et celui de la subvention de fonctionnement, sera effectué annuellement sur trois ans.

Le Conseil municipal a approuvé la conven-

Expression des groupes politiques

Groupe UMP-UDI

L'association « Pierrefitte, notre village nous y croyons !! »



Voilà, les vacances vont commencer et beaucoup d'entre vous vont pouvoir se reposer. Après des mois de labeur, il est temps que nous nous reposions tous pour commencer la rentrée septembre dans les meilleures conditions.

Septembre sera la rentrée scolaire où des modifications vous seront imposées, beaucoup de changement pour le rythme scolaire de vos enfants.

Une rentrée où la sécurité sera notre priorité pour le bien être des habitants.

Où l'habitat devra être en adéquation avec les promesses de campagne.

Où la propreté de nos rues devra être de qualité.

Où la gestion administrative de la collectivité devra faire l'objet d'une attention particulière, vu le très haut niveau d'endettement de notre ville.

Où l'emploi des jeunes devra être développé fortement en faisant venir des grandes entreprises à Pierrefitte et en créant des synergies avec le stade de France et Paris.

Où l'aide des adultes pour trouver un emploi doit faire aussi l'objet d'une attention particulière.

Nous avons crée une association où nous suivrons de très près tous ces sujets afin d'accompagner ou de mettre la municipalité face à leurs responsabilités politiques. Nous serons à la recherche de l'excellence pour les Pierrefittois car vous ne méritez pas cette médiocrité juste parce que nous vivons en seine saint Denis. N'hésitez pas à nous rejoindre en nous appelant au numéro ci-dessous afin de nous porter main forte. Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances 2014.

Pascal Kouppé
Conseiller municipal
Président du groupe UDI/UMP de Pierrefitte sur seine
Tel 01 720 93 329 - kouppepascal@hotmail.fr
http://monpierrefitte.over-blog.com

Europe Écologie - Les Verts et Associatifs

La nature en ville : utopie sociale ?



Un peu d'histoire : Pierrefitte ce fut d'abord la vigne, puis le blé, puis le maraîchage puis un lieu de villégiature pour les bourgeois de Paris qui, au 19ème siècle, venaient y passer l'été…

On ne voit plus trop de bourgeois à Pierrefitte, nous avons gagné en diversité…mais la vigne ? mais le maraîchage ? Mais la nature en ville ?

Ce pourrait être une coulée verte reliant les pôles verts de la Butte Pinson aux Archives, dédiée à la promenade, à la circulation douce

Ce pourrait être des espaces verts rendus en partie aux espèces endémiques et autres herbes folles entretenues comme plantes précieuses, vignes folles escaladant les façades des immeubles de la place Jean Jaurès et jardins solidaires colonisant leurs toits…

Ce pourrait être un festival des jardins… des châteaux de la Loire à la banlieue rouge, rose, verte.

Ce pourrait être l'agriculture en ville : des jardins privés, ouvriers, familiaux, partagés, des espaces d'entraide et de solidarité, des points de vente de légumes de saison, une AMAP au circuit très court…

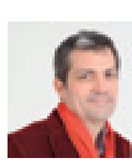
Les espaces nécessaires à leur création existent mais n'existeront que si la volonté politique de les requalifier existe. Les jardiniers eux aussi existent et vu l'engouement pour les activités jardinage dans les écoles, les centres sociaux… il ne tient qu'à nous qu'il y en ait d'autres…

Et reviendra le plaisir de vivre dans une ville belle et moderne qui aura triomphé du béton , qui saura conjuguer art de vivre,culture, cultures et agriculture(s)… Les touristes d'ici et d'ailleurs y viendront , viendront voir cette utopie réalisée

Françoise Miret
EELV
guy.guerrier@mairie-pierrefitte93.fr
elusvertsetassociatifs.fr

Groupe des élus communistes, CRC et citoyens

Le Lynchage d'un adolescent à Pierrefitte : Plus jamais ça !



Quel enchaînement a pu aboutir à la mise à mort, vendredi 13 juin, d'un jeune Rom dans notre ville ? Une enquête, confiée à la police judiciaire de Seine-Saint-Denis, à l'heure où nous écrivons ces lignes, est en cours. Cet acte, qualifié de barbare par la procureure, a provoqué une vive émotion dans notre ville.

Le conditionnel est encore de mise : il s'agirait d'une vengeance fondée sur une rumeur. Darius aurait été désigné – à tort ou à raison – comme l'auteur d'un vol. Le jeune Rom aurait alors été poursuivi, puis enlevé chez lui, séquestré et battu, avant d'être abandonné, presque mort.

Rien ne peut venir justifier un tel acte, une telle violence. L'indifférence ou la banalisation d'un tel acte n'est pas de mise pour tous ceux qui veulent agir pour une société solidaire plus humaine. Et nous aussi jugeons scandaleux le lien qui a pu être admis par certains entre ce lynchage et les délits qu'aurait pu commettre ce jeune.

Nous appelons les pierrefittois et les pierrefittoises à se mobiliser pour que de tels actes ne se reproduisent plus : parce que un tel acte est la marque d'une société gravement malade ! Il est la marque de l'abandon de certains quartiers et de certaines populations par les politiques mises en œuvre depuis des décennies. Le recul des services publics (police, éducation, logement…), le recul de la solidarité, le traitement de la délinquance par le seul biais de la répression alors que améliorer « le vivre ensemble » passe par plus de médiation et de prévention, la concurrence entre les individus et le chacun pour soi, le choix délibéré de certains politiques de céder à l'opposition entre communautés ou d'encourager les stigmatisations comme l'ont fait Nicolas Sarkozy ou Manuel Valls vis-à-vis des Roms… sont autant de causes auxquelles il faut résister.

Nous sommes tous concernés. C'est nos vies et celles de nos enfants qui peuvent être en danger.

Bruno Morin
Conseiller Municipal

tion de subvention départementale pour la création du multi-accueil Eugénie-Cotton au titre du FODDAC.

Convention d'objectifs et de financement des établissements d'accueil du jeune enfant de 0 à 4 ans entre la caisse d'allocations familiales et la Ville

Depuis quelques années la CAF verse une prestation de service unique (PSU) aux quatre établissements de Pierrefitte accueillant les bambins de moins de 4 ans, à savoir les multi-accueils Louise-Michel, Eugénie-Cotton, Françoise-Dolto et la crèche familiale Jeanne-Alexandre. Cette prestation vise à accompagner l'évolution des horaires d'ouverture de ces lieux liée à l'évolution des rythmes de vie et temps de travail des familles, à optimiser les taux d'occupation, favoriser l'intégration d'enfants porteurs de handicap...
Afin de pouvoir obtenir cet accompagnement de la CAF, la Ville doit signer une convention d'objectifs et de financement pour chacun des quatre établissements concernés. Chaque convention prend en compte les besoins des usagers et fixe les engagements réciproques des cosignataires. La Ville doit répondre aux besoins des Pierrefittois en matière d'implantation géographique, assurer la qualification du personnel, appliquer le barème national de participation des familles, accueillir les enfants sans condition d'activité des parents, respecter les dispositions légales en matière d'agrément, d'hygiène, de sécurité, d'assurance... En contrepartie du respect de ces engagements, la CAF de Seine-Saint-Denis verse la prestation aux crèche et multi-accueils de la ville.
Pour répondre aux nouvelles directives de la caisse nationales des allocations familiales en matière d'aides au fonctionnement, la CAF a élaboré une nouvelle convention de prestation de service unique. C'est pourquoi, la Ville doit signer une nouvelle convention avec la CAF pour chacun des lieux d'accueils des moins de 4 ans. Le Conseil municipal a approuvé et autorisé la signature de ces conventions. ■

Création de la ZAC Vallès Nord

D'ici la fin de l'année sera créée dans le secteur Vallès, une Zone d'aménagement concerté (ZAC). Située le long de la RN1, dans le centre de Pierrefitte, cette zone sera principalement aménagée pour accueillir des logements : sur les quelque 500 logements qui seront construits à l'horizon 2020, 30% seront dédiés à de l'habitat social.
Desservie par la ligne T5 du tramway, par le RER D et, bientôt, par la TEN, la ZAC Vallès possède un fort potentiel de développement. Le projet d'aménagement, présenté dans le Contrat de développement territorial signé en janvier dernier entre l'État, Plaine Commune et les 9 villes de l'agglomération, prévoit notamment la création d'une place, de nouvelles voies de circulation et –même si ce point est toujours à l'étude- de jardins partagés.
La prise en compte des enjeux de développement durable présidera à tous les chantiers d'aménagement de la zone, tant en ce qui concerne la gestion de l'eau, que les performances énergétiques du bâti, ou encore l'organisation des déplacements et du stationnement.

Groupe gauche citoyenne et société civile

Sus au plastique!



IL n'est que se promener dans les rues pierrefittoises ou dans les allées du parc de Villetaneuse pour " admirer " et déplorer la quantité impressionnante de bouteilles et sacs en plastique qui jonchent le sol.
Sensibilisés aux dangers de ce matériau avec la découverte relativement récente du sixième continent qui trône au milieu de l'océan pacifique, nous nous étonnons de l'inertie des pouvoirs publics et, surtout de l'Europe, si prompte à tout réglementer dans les moindres détails.
Les lobbies du plastique doivent être bien riches...
IL suffirait pourtant d'une simple loi pour que, à l'instar des États-Unis, les sacs en papier facilement biodégradables remplacent ceux en plastique. On nous a bien obligés à changer nos ampoules classiques par celles à basse consommation. IL y a là un mystère assez incompréhensible.
Quelques bonnes habitudes individuelles, en attendant mieux, peuvent limiter les dégâts. Ainsi, choisir de boire l'eau du robinet, souvent d'aussi bonne et parfois meilleure qualité que certaines eaux dites minérales et surtout bien moins chère, refuser chez le commerçant le sac en plastique souvent superflu et privilégier le cabas ou le réutilisable, remplacer le gobelet jetable par le verre lavable et indéfiniment réutilisable, sont des gestes simples, de bon sens et éminemment protecteurs de l'environnement terrestre que nous allons léguer à nos enfants.
IL n'est pas encore trop tard pour réagir mais le temps presse.

Guy Jouvenelle
Conseiller municipal
délégué aux Retraités, aux Anciens combattants et à la Réhabilitation du cimetière communal

Groupe des élus socialistes et républicains

Refuser la stigmatisation de toute une ville



L'indignation qui a suivi l'agression extrêmement violente dont a été victime un jeune Rom à la mi-juin a conduit les médias à donner une fois de plus une image négative de Pierrefitte.
Si rien ne saurait justifier un tel acte, il n'est pas davantage acceptable que cela aboutisse à la condamnation de toute une ville. Ce sont des années d'efforts pour donner un avenir meilleur aux habitants qui sont menacés par un miroir déformant jeté sur la réalité du terrain.
Il est regrettable qu'il ne se soit trouvé aucun média pour souligner la qualité de la rénovation urbaine en cours. Les constructions nouvelles et le gymnase Pierre Machon symbolisent le début du renouveau du quartier. Des commerces, des logements en accession et une nouvelle école sont en construction, témoignant de notre ambition pour l'avenir du quartier et de ses habitants.
La sécurité est aussi une exigence légitime des Pierrefittois. Les élus socialistes vont poursuivre leurs actions pour obtenir un commissariat de plein exercice pour notre ville car les habitants de Pierrefitte ont autant droit que d'autres à la sécurité et à la tranquillité publique.
Par ailleurs, nous savons que notre ville regorge de solidarités, d'engagements citoyens et associatifs. Cette richesse humaine que les médias avides de sensations fortes n'ont pas cherché à voir, nous savons qu'elle est une force sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour mener à bien nos projets.

Christian Goulard
Président du Groupe des élus Socialistes et Républicains
T : 01 72 09 33 27

Vous souhaitez communiquer des informations au magazine de la Ville ? Contactez la rédaction par courriel à l'adresse suivante :
vivreapierrefitte@mairie-pierrefitte93.fr

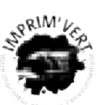




LE MAGAZINE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE
N°52 • JUILLET-AOÛT 2014
T. 01 72 09 34 01
www.mairie-pierrefitte93.fr

Directeur de la publication : Michel Fourcade • **Directrice de la Communication** : Laure Dupau • **Rédaction** : Ariane Servain, Alexandra Rozinski, Laure Dupau, Izabela Kasiarz • **Secrétariat de rédaction** : Hélène Adidi • **Maquette** : Stéphanie Léonard • **Photos (sauf mention)** : Sabine Le Nechet • **Conception maquette** : Atelier des Giboulées • **Impression** : Les Ateliers réunis • **Distribution** : Kepha • **Publicité** : CMP, David Tiefenback (06 70 21 07 12) • **Tirage** : 13 000 ex. • Dépôt légal à parution.

Imprimé sur du papier intégralement issu de forêts gérées durablement

VENDREDI 11 JUILLET

Cinéma en plein air

20h
Projection sous les étoiles du film *Le Prénom*, d'Alexandre de La Patellière. Le visionnage du film sera précédé d'animations et d'un buffet gratuit.
Quartier des Joncherolles

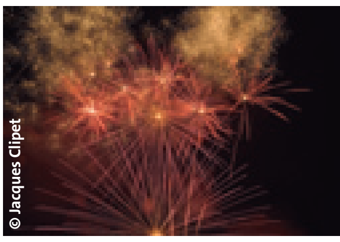
DIMANCHE 13 JUILLET

La nature de la butte



9h30 – 12h30
Partez à la découverte des insectes, oiseaux et des plantes de saison le temps d'une balade au vert. RDV sur le parking du centre équestre, rue Suzanne Valadon à Montmagny. (lire p.25)
Parc intercommunal de la Butte Pison
Entrée libre (sur inscription)
www.aev-iledefrance.fr
T. 06 73 95 74 23

Fête nationale


© Jacques Clipet

21h
Rendez-vous à partir de 21h pour le traditionnel bal populaire commémorant la liesse du peuple parisien après la prise de la Bastille, suivi du feu d'artifice à 23h.
(lire p.6)
Complexe sportif Roger-Fréville
Entrée libre
T. 01 09 72 34 14

MERCREDI 16 JUILLET

La maçonnerie littéraire

15h
Jouez avec les mots et expressions de la langue française en compagnie de l'amuseur Francis Léonési.
(lire p. 25)
Médiathèque Jacques Duclos
Entrée libre (sur inscription)

SAMEDI 19 JUILLET

Les vertus médicinales des plantes

14h – 17h
Telle la caverne d'Ali Baba, la Butte Pinson accueille moult plantes aux vertus médicinales et aromatiques. L'association la Licorne organise une après-midi dédiée à la découverte ces trésors. (lire p.25)
La Butte Pison
Entrée libre (sur inscription)
www.aev-iledefrance.fr
T. 09 73 55 47 58

LES 24 JUILLET ET 6 AOÛT

Tournois de tennis de table

De 9h30 à 18h
Pongistes amateurs ou réguliers, relevez le défi ! Tournoi ouvert à tous à partir de 12 ans. Inscription auprès du service Jeunesse contre une contribution de 2€ (session limitée à 40 participants chacune).
Service Jeunesse, 19 rue de Paris
T. 01 72 09 35 90

SAMEDI 26 JUILLET

Quiz 100% foot

15h
Testez vos connaissances sur le thème du ballon rond pour faire suite à la Coupe du monde de football. Pour tous dès 6 ans.
Médiathèque Jacques Duclos
Entrée libre (sur inscription)

MERCREDI 20 AOÛT



Quizz géant

14h30
Dans le cadre du festival *1, 2, 3 jouez !*, venez vous mesurer en toute convivialité, seul ou en équipe, aux autres compétiteurs de ce quizz portant sur la culture générale.
À partir de 6 ans.
Médiathèque Jacques Duclos
Entrée libre (sur inscription)

Terrasses d'été

De 17h à 23h
Activités de plein air, animations musicales, barbecues…

8 août :
Quartier des poètes

14 août :
Quartier Jean-Vilar

22 août :
Quartier des Joncherolles

29 août :
Quartier Langevin

Infos : T. 01 72 09 35 90

DIMANCHE 31 AOÛT

Libération de Pierrefitte



11h
Dimanche 31 août, rendez-vous à 11h au cimetière communal pour une cérémonie commémorant la libération de Pierrefitte survenue les derniers jours d'août 1944. Une cérémonie menée avec les associations d'anciens combattants et les jeunes du Conseil municipal des collégiens.
Cimetière communal

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Forum des associations



10h – 18h
Les associations pierrefittoises font leur show annuel ! Le rendez-vous inévitable pour bien choisir son activité de la saison 2014/2015. Informations, démonstrations et possibilité d'inscriptions sur place. (lire p.8)
Place Jean-Jaurès

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Fête des Brouettes



Défilé de brouettes fleuries organisé par l'association des Jardins ouvriers des Joncherolles.
RDV à 10h aux Jardins ouvriers des Joncherolles, Chemin des Joncherolles

JEUDI 18 SEPTEMBRE

Conseil municipal

19h
Hôtel de ville

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2014

31e édition des Journées du patrimoine

Depuis 1984, les habitants sont conviés chaque troisième week-end de septembre aux Journées européennes du patrimoine pour découvrir des bâtiments liés à l'Histoire ou circuits culturels. Pour cette 30e édition, la thématique à l'honneur est « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ». À Pierrefitte, un parcours à vélo vous mènera sur les lieux historiques de la ville, le samedi 20 septembre.

Les villages sportifs de l'été

VILLAGE PIERREFOOT

Redécouvrez toutes les possibilités du ballon rond à l'occasion du village dédié. Au programme, des sports de ballons bien sûr, des jeux vidéo, des lectures sur le football et des jeux de société.

Du 15 au 18 juillet
au Complexe sportif Roger-Fréville, 89, rue Nungesser-et-Coli

Du 11 au 14 août
au Gymnase Jean-Jaurès 6/8 rue Jacques-Petit

VILLAGE SPORTS FUN

Du 21 au 24 juillet et du 4 au 8 août
Deux semaines qui mettent à l'honneur les sports de raquettes via différents ateliers et activités.
Complexe sportif Roger-Fréville, 89, rue Nungesser-et-Coli

VILLAGE HANDISPORT

Du 28 juillet au 1er août et du 18 au 22 août
Ou comment sensibiliser les personnes valides de façon ludique au handicap. Au programme, hand assis, cécifoot, torball ainsi que des ateliers détente.
Palais des sports Pierre-Machon, 156, boulevard Mermoz

VILLAGE NATURE ET DÉCOUVERTE

Du 25 au 29 août
Retrouvez le plaisir d'évoluer au milieu de la nature en participant à des activités sportives de plein air : courses d'orientation, roller, footgolf et tir à l'arc.
Au complexe sportif Roger-Fréville, 89, rue Nungesser-et-Coli

L'accès aux villages est gratuit sur inscription
Renseignements
T. 01 72 09 35 64

Pierrefitte
100% ÉTÉ

Fête Nationale

Dimanche 13 Juillet 2014

★ 21 h ★ Bal populaire ★ 23 h ★ Feu d'artifice

COMPLEXE ROGER-FRÉVILLE • 89, rue Nungesser-et-Coli

Ⓣ⑤ Petit Pierrefitte • Renseignements T. 01 72 09 33 80 • www.mairie-pierrefitte93.fr

Pierrefitte sur-Seine


FORUM
DES
ASSOCIATIONS
DE
PIERREFITTE
EN
CENTRE
VILLE
INSCRIPTIONS
AUX ACTIVITÉS
INITIATIONS
DÉMONSTRATIONS
SAMEDI 6 SEPTEMBRE
PLACE JEAN-JAURÈS
DE 10h À 18h
Infos : 01 72 09 33 80
www.mairie-pierrefitte93.fr
Pierrefitte
sur-Seine
Ville de Pierrefitte • Direction de la communication-RP • juillet 2014 • 50 ex.